



RAPPORT D'ACTIVITE 2020

Table des matières

PREFACE	3	CONSEILS CONSULTATIFS	44
2020 EN UN COUP D'OEIL	5	Comité de Contrôle de l'Eau.....	45
PRÉSENTATION GÉNÉRALE	6	Commission Régionale d'Avis pour l'Exploitation des Carrières	47
Historique	7	Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles	48
Missions	8	Conseil du Tourisme.....	49
Composition	9	Conseil wallon de l'Economie sociale.....	50
Structure	9	Conseil wallon de l'Egalité entre Hommes et Femmes.....	51
Personnel.....	11	Observatoire du Commerce	53
CESE WALLONIE	12	COMMISSIONS D'AGRÈMENT	54
Assemblée générale	13	Commission consultative des centres d'insertion socioprofessionnelle.....	55
Bureau	15	Commission Chèques.....	56
Commissions internes	17	Commission Congé-éducation payé.....	58
Assemblée des Instances bassin EFE	28	Commission consultative et d'agrément des entreprises d'économie sociale	59
Avis	30	Commission consultative et de concertation en matière de placement	60
PÔLES THÉMATIQUES.....	32	Commission consultative et d'agrément des entreprises titres-services.....	62
Pôle Aménagement du territoire	33	Commission consultative Fonds de Formation Titres-Services.....	63
Pôle Energie	34	Commission PMTIC.....	65
Pôle Environnement	35	CENTRE DE DOCUMENTATION	66
Pôle Logement	37	COMMUNICATION	67
Pôle Mobilité.....	39		
Pôle Politique scientifique.....	40		
Pôle Ruralité.....	42		

Préface

Le Conseil économique, social et environnemental de Wallonie est l'acteur central de la fonction consultative régionale. Il permet aux membres des organisations représentatives des employeurs, des travailleurs, des associations environnementales ou d'autres associations plus spécialisées, de prendre part à la décision publique et à son suivi, en complément de la démocratie représentative.

Le rapport d'activité 2020 présente les travaux du CESE Wallonie et des organismes dont il assure le Secrétariat. L'objectif est d'informer les membres, les partenaires, le Gouvernement wallon, le Parlement de Wallonie et, plus largement, toutes celles et tous ceux qui souhaitent en savoir plus sur les activités menées dans le cadre de la fonction consultative et de la concertation sociale en Wallonie.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire, qui s'est rapidement traduite en une crise économique et sociale. Elle a contraint de nombreuses activités à la fermeture, à un fonctionnement réduit, au télétravail. La fonction consultative a également dû s'adapter, pour éviter les contacts, et se réaliser à distance, le plus souvent sous forme de réunions en visioconférence.

La première mission du Conseil est de remettre des avis à la demande du Gouvernement wallon ou d'initiative. Ses Commissions internes, regroupant les interlocuteurs sociaux et environnementaux, traitent principalement des politiques économiques, d'emploi et de formation, d'action et d'intégration sociale, de budget et de finances.

En 2020, les Commissions du Conseil ont approfondi et préparé des avis sur les sujets suivants : l'allocation pour l'aide aux personnes âgées, la gestion et le paiement des allocations familiales, l'accompagnement des demandeurs d'emploi, les aides aux modes de transport alternatifs à la route, les infrastructures sportives, la réforme des aides à la promotion de l'emploi (APE), la stratégie de déploiement de l'économie circulaire, les services pour les personnes handicapées, les mesures prises dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire, la lutte contre la pauvreté, le prêt "coup de pouce".

Des avis d'initiative ont concerné l'évaluation et l'impact social des politiques publiques dans le domaine social ainsi que la démarche "Get up Wallonia", pour laquelle le CESE Wallonie a identifié 11 axes prioritaires.

La deuxième mission du Conseil est d'organiser la concertation entre les interlocuteurs sociaux et le Gouvernement wallon. Des réunions ont été organisées tout au long de l'année avec la Ministre de l'Emploi pour évaluer les aides à l'emploi et les incitants à la formation. Début octobre, le Ministre-Président a rencontré les membres du Bureau du Conseil. A cette occasion, les interlocuteurs sociaux ont réaffirmé l'importance de la concertation sociale et indiqué les dossiers qu'ils considèrent comme prioritaires pour la législature qui commence.

Des réunions entre les Conseils fédéraux, régionaux et communautaires ont été organisées, de manière à échanger les informations concernant les dossiers d'actualité, dont les mesures en lien avec la crise sanitaire, mais aussi de renforcer la coopération entre

les Conseils sur des thématiques comme la mobilité ou l'efficacité énergétique des bâtiments.

La troisième mission du Conseil est d'assurer le Secrétariat de Pôles, Commissions ou Conseils spécialisés. Le CESE Wallonie assure le Secrétariat de sept Pôles thématiques : Aménagement du territoire, Energie, Environnement, Logement, Mobilité, Politique scientifique et Ruralité. Une synthèse de leurs travaux en 2020 est présentée dans ce rapport. Le Conseil est également chargé du Secrétariat de Conseils consultatifs ou Commissions plus spécialisés : le Comité de Contrôle de l'Eau, la Commission Régionale d'Avis pour l'Exploitation des Carrières (CRAEC), la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF), le Conseil wallon de l'Egalité entre Hommes et Femmes (CWEHF), le Conseil wallon de l'Economie sociale (CWES), le Conseil du Tourisme, et l'Observatoire du commerce. De plus, le CESE Wallonie assure le fonctionnement de Commissions d'avis en matière d'agrément dans le domaine de l'économie sociale, de l'emploi et de la formation. Un aperçu des activités menées par ces différentes instances durant l'année 2020 complète le rapport d'activité du CESE Wallonie.

Pour soutenir les missions du Conseil et assurer une large diffusion des travaux issus de la fonction consultative, plusieurs événements ont été organisés au cours de l'année écoulée. Parmi ceux-ci, pointons la séance des Voeux du Conseil, avec une conférence de Mme Sandrine DIXSON-DECLÈVE (Club de Rome), suivie d'un débat avec les Ministres Christie MORREALE et Philippe HENRY.

Un cycle de webinaires transversaux intitulé "La ville face aux défis du futur" a été lancé. L'objectif est de mener une large réflexion sur le thème de la ville dans ses différentes composantes et d'aborder les enjeux transversaux liés à cette thématique. Fin 2020, un cycle "Web'Actu" a été initié, pour faciliter le débat sur des thèmes en lien avec l'actualité. Côté publications, le Conseil a poursuivi l'édition de la revue Wallonie, sous une forme modernisée, permettant notamment de synthétiser le contenu des séminaires.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui contribuent à la fonction consultative réunie au CESE : les membres de l'Assemblée générale, du Bureau, des Commissions, des Pôles thématiques, des Conseils consultatifs et Commissions d'agrément, des Groupes de travail, ainsi que le personnel du Conseil sans qui rien ne serait réalisé. Ils participent, toutes et tous, à l'activité du Conseil, donnent du sens à la fonction consultative et à la concertation sociale en Wallonie.

Bonne lecture !



A stylized, handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Luc SIMAR'.

Luc SIMAR
Secrétaire général

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire due à la pandémie du COVID-19. Des mesures ont été adoptées pour éviter la propagation du virus : confinement, interdiction de rassemblement de plusieurs personnes, télétravail obligatoire, ...

Le CESE Wallonie a bien entendu respecté l'ensemble des mesures adoptées, en suivant leurs évolutions. Ainsi, la plupart des réunions ainsi que les événements ont été organisés en visioconférence. De même, le télétravail a été instauré pour le personnel du Conseil.

Dans ce contexte, le CESE Wallonie a poursuivi ses activités, permettant ainsi à la fonction consultative de continuer à s'exercer.

Ce rapport présente la synthèse de travaux menés au sein du Conseil au cours de cette année particulière.

2020 EN UN COUP D'OEIL

AVIS DU CESE WALLONIE

19 avis dont celui portant sur "Get up Wallonia" (11 mesures prioritaires pour la relance)

CONCERTATION

Plusieurs rencontres avec le Gouvernement wallon

EVENEMENTS

Janvier

Les Voeux du Conseil

Septembre

Webinaire "La ville en réflexion"

Novembre

Webinaire "La ville en cohésion"

Décembre

Web'Actu

"Les monnaies complémentaires"

REUNIONS

Près de 400 réunions organisées par l'ensemble des instances, majoritairement en visioconférence

RENOUVELLEMENTS

Juillet

Comité de Contrôle de l'Eau

Octobre

Observatoire du commerce

Novembre

Commission Chèques

FONCTION CONSULTATIVE

Plus de 400 avis publiés sur www.cesewallonie.be

PUBLICATIONS

Mai / Octobre

Revue Wallonie

Décembre

Rapport d'évaluation de la politique scientifique 2018-2019

PRESENTATION GENERALE

Historique

Missions

Composition

Structure

Personnel

Historique

Né de la volonté d'organiser la concertation sociale et la fonction consultative au niveau régional, le Conseil économique, social et environnemental de Wallonie (CESE Wallonie) a connu plusieurs étapes dans son histoire. En 1972, le Comité économique régional pour la Wallonie est créé. En 1983, il est remplacé par le Conseil économique et social de la Région wallonne. En 2011, il devient le Conseil économique et social de Wallonie.

En 2017, une réforme de la fonction consultative est décidée, avec des conséquences en termes d'organisation et de structuration des instances du Conseil.

En 2018, un décret modifiant la composition du Conseil est voté. Les associations environnementales sont intégrées au Conseil, qui devient le Conseil économique, social et environnemental de Wallonie.

Avant 1970, plusieurs personnalités politiques, syndicales, patronales avaient mis sur pied une association de défense des intérêts wallons : le Conseil économique wallon. Cette asbl a fonctionné pendant 26 ans.

Début 1971, le Comité économique régional pour la Wallonie (CERW) est créé par la loi du 15/07/1970 portant sur la planification et la décentralisation économique. Il rassemble des représentants politiques et les partenaires sociaux (patrons et syndicats), ce qui en fait un organisme tripartite. Le CERW débute ses travaux en 1972.

A l'époque, il n'y a pas encore de Gouvernement wallon. Le Comité économique régional wallon incarne dès lors la Wallonie vis-à-vis de l'Etat central. Partenaires sociaux et représentants politiques unissent leurs voix et leurs forces pour montrer que la Wallonie n'est pas seulement un concept, mais une réalité ! Des projets importants se négocient à cette époque au CERW en matière d'infrastructures (autoroutes, chemins de fer...), d'emplois, de développement économique, de recherche...

Au début des années '80, les Gouvernements régionaux se mettent en place. Les représentants politiques quittent le Comité économique régional pour la Wallonie. Il faut adapter la loi à cette nouvelle réalité : le 25/05/1983, le Gouvernement wallon adopte un décret qui instaure le Conseil économique et social de la Région wallonne (CESRW).

Le décret du Parlement wallon du 27 octobre 2011 modifie divers décrets concernant les compétences de la Wallonie. Le premier article de ce décret prévoit un changement de dénomination du Conseil économique et social de la Région wallonne (CESRW), les mots "Région wallonne" étant remplacés par le mot "Wallonie". Le CESRW devient le Conseil économique et social de Wallonie (CESW).

Le 16 février 2017, deux décrets relatifs à la rationalisation de la fonction consultative sont votés par le Parlement wallon. Cette réforme, inscrite dans la Déclaration de Politique régionale 2014-2019, vise une plus grande cohérence et une meilleure efficacité de la fonction consultative. Elle est importante pour le CESW vu ses conséquences en termes d'organisation et de structuration : la fonction consultative centralisée au CESW s'organise autour des instances du Conseil (Assemblée générale, Bureau, Commissions internes), des Pôles thématiques, des Conseils consultatifs ainsi que des Commissions d'agrément en matière d'économie sociale, d'emploi et de formation.

Le 18 octobre 2018, le Parlement de Wallonie vote un décret modifiant la composition et la dénomination du Conseil économique et social de Wallonie (CESW) qui devient le Conseil économique, social et environnemental de Wallonie (en abrégé, le CESE Wallonie).

Les représentants des associations environnementales se joignent aux organisations patronales et syndicales afin d'assurer l'exercice de la fonction consultative. Les nouvelles instances du CESE Wallonie ont été mises en place en janvier 2019.

Missions

Outil d'aide à la décision publique, le CESE Wallonie participe activement au processus démocratique, principalement en rendant des avis.

Réunissant les représentants des organisations patronales, syndicales et environnementales, le CESE Wallonie est un lieu unique de dialogue, de débats et de concertation, avec comme objectifs la recherche du consensus et la défense de l'intérêt général.

Les trois missions du CESE Wallonie sont :

1. Rendre des avis et recommandations sur toutes les matières régionales

Les thématiques traitées au CESE Wallonie sont nombreuses : emploi, formation, économie, budget, santé, action sociale, égalité des chances, mobilité, environnement, aménagement du territoire, énergie, recherche, logement, ruralité, tourisme, commerce, patrimoine, ...

Plusieurs types d'avis émanent du CESE Wallonie :

- les avis du CESE Wallonie c'est-à-dire ceux adoptés par les organisations patronales, syndicales et environnementales ;
- les avis des Pôles thématiques ;
- les avis des Conseils consultatifs ;
- les avis des Commissions d'agrément en matière d'économie sociale, d'emploi et de formation.

La plupart des avis rendus sont publics et disponibles sur le site internet du CESE Wallonie, à l'exception des avis portant sur des dossiers individuels.

2. Organiser la concertation sociale entre le Gouvernement wallon et les interlocuteurs sociaux

Le CESE Wallonie est l'organisme régional de concertation sociale. Des réunions régulières sont organisées avec le Gouvernement wallon pour faire avancer ensemble une série de dossiers essentiels pour le développement économique et social de la Wallonie.

Les réunions avec les autres instances consultatives, régionales, belges ou étrangères font également partie de la concertation.

3. Assurer le Secrétariat de Pôles, de Conseils consultatifs et Commissions d'agrément spécialisés dans différents domaines

Le CESE Wallonie assure le Secrétariat de Pôles, de Conseils consultatifs et Commissions d'agrément, en fournissant à ces instances le personnel et les structures nécessaires pour leur fonctionnement.

Composition

Le CESE Wallonie réunit les interlocuteurs sociaux et les associations environnementales, représentatifs au niveau de la région. Ils portent la voix d'une grande partie des travailleurs, des entreprises et des groupes de défense de l'environnement.

En 2020, les organisations constitutives du CESE Wallonie sont :

Organisations patronales

- Union wallonne des Entreprises (UWE)
- Union des Classes moyennes (UCM)
- Fédération wallonne de l'Agriculture (FWA)
- Union des Entreprises à Profit social (UNIPSO)
- Syndicat Neutre pour les Indépendants (SNI)

Organisations syndicales

- Comité régional wallon de la Confédération des Syndicats chrétiens (CSC)
- Interrégionale wallonne de la Fédération générale du Travail de Belgique (FGTB)
- Centrale générale des Syndicats libéraux de Belgique (CGSLB)

Organisations environnementales

- Inter-Environnement Wallonie (IEW)
- Réseau Information et Diffusion en éducation à l'environnement (Réseau IDée)

Structure

L'**Assemblée générale** et le **Bureau** du CESE Wallonie constituent les instances décisionnelles du Conseil. Pour les dossiers concernant notamment la politique économique et industrielle, l'emploi, la formation et l'éducation, l'action et l'intégration sociale, les finances, les aspects institutionnels ou budgétaires, le CESE Wallonie s'appuie sur plusieurs **Commissions internes**, réunissant les représentants des organisations patronales, syndicales et environnementales.

En suivant les principes définis par différents décrets ou arrêtés, le CESE Wallonie assure le Secrétariat des structures suivantes :

- **Pôles thématiques** : Aménagement du territoire, Energie, Environnement, Logement, Mobilité, Politique scientifique, Ruralité.
- **Conseils consultatifs** : le Comité de Contrôle de l'Eau, la Commission Régionale d'Avis pour l'Exploitation des Carrières (CRAEC), la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF), le Conseil wallon de l'Egalité entre Hommes et Femmes (CWEHF), le Conseil wallon de l'Economie sociale (CWES), le Conseil du Tourisme, l'Observatoire du commerce.
- **Commissions d'avis en matière d'agrément** d'organismes dans le domaine de l'économie sociale, de l'emploi et de la formation.

Ces structures sont composées de représentants des organisations patronales, syndicales, environnementales ainsi que d'autres organisations de la société civile, reconnues pour leur expertise et leur légitimité dans les matières traitées.

Ce rapport d'activité présente la synthèse des travaux menés en 2020 par ces différentes instances consultatives.

Structure

Conseil économique, social et environnemental de Wallonie

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

BUREAU

COMMISSIONS INTERNES

- Action-Intégration sociale (AIS)
- Economie-Politiques industrielles (EPI)
- Emploi-Formation-Education (EFE)
- Finance-Institutionnel-Budget-Simplification administrative (FIS)
- Commission germanophone

p.17

PÔLES

- Aménagement du Territoire
- Energie
- Environnement
- Logement
- Mobilité
- Politique scientifique
- Ruralité

p.32

CONSEILS CONSULTATIFS

- Comité de Contrôle de l'Eau
- Commission Régionale d'Avis pour l'Exploitation des Carrières (CRAEC)
- Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF)
- Conseil du Tourisme
- Conseil wallon de l'Economie sociale (CWES)
- Conseil wallon de l'Egalité entre Hommes et Femmes (CWEHF)
- Observatoire du Commerce

p.44

COMMISSIONS D'AGREMENT

- Commission des centres d'insertion socio-professionnelle (CISP)
- Commission Chèques
- Commission Congé Education payé
- Commission consultative et d'agrément des entreprises d'économie sociale (COMES)
- Commission consultative et de concertation en matière de placement (COPLA)
- Commission Entreprises Titres-Services
- Commission Fonds Formation Titres-Services
- Commission PMTIC

p.54

Personnel

Une équipe pluridisciplinaire de plus de 60 personnes travaille au CESE Wallonie pour assurer le bon fonctionnement de l'institution.

Personnel d'accueil et de maintenance, Assistantes administratives, Documentalistes, Comptables, Secrétaires de Commissions (des universitaires de formation variée : économistes, sociologues, juristes, ingénieurs agronomes, géographes...), Secrétaires général et adjoints.

Secrétaire général : Luc SIMAR

Secrétaires généraux adjoints :

Olivier FLOHIMONT
Pierre GILISSEN

BEGON Mireille	HOUNJE Nathalie
BLANCHART Nathalie	JOCKIN Bernard
BLANJEAN Frédérique	KAISER Véronique
BOUNAMEAU Tonia	KARMAOUI Yasmine
BOVEROUX Philippe	KLINKENBERG Anne-Catherine
BRASSINE Benoît	KNOPS Eric
BRISBOIS Katty	KORVORST Muriel
BURION Nadeige	LANGE Stéphanie
CARPEAUX Carole	LEDIEU Florence
CLAUDOT Rudi	LUTTERI Ingrid
COMPAGNIE Philippe	MAIRESSE Alain
COOLS Sébastien ¹	MELOTTE Geoffrey ³
DEBRAS Anne	MERLAND Monique
DEBRULE Frédérique	MOHAMED Geneviève
DELBRASSINNE Nathalie	MONTAGNINO Carmelina
DELLISSE Véronique ¹	NIVELLE Sylviane
DI CATERINA Marianne	ORBAN Hélène
DIDEBERG Fabienne	OURY Macha
DRAZENOVIC Michel	PIRLOT Jean-Claude
ESTHER Anne	PRESTI Laurie
FABRINETTI Gérard	RAGOEN Cynthia
FRAIKIN Anne	RIGO Coralie
FRANSSEN Corneille ²	ROSENGARTEN Dominique
FREROTTE Chiran	ROUXHET Frédéric
GATHON Dominique	RUWET Nathalie
GONTIER Claude	SCHUMACHER Inge
GOZZA Giuseppe	SONNENBERG Anne-Catherine
GREGORIO Véronica	TILMAN Charlotte
GUILICK Anne	TOCK Jérémy
HANSON Sophie	UHODA Séverine
HEINE Pierre-Jacques	VAN HOOFF Thérèse
HIJAZI Yasmine	VELLA Patricia ¹

¹ En 2020, Mmes Véronique DELLISSE et Patricia VELLA étaient en détachement. M. Sébastien COOLS est en interruption de carrière depuis septembre 2019 et est remplacé par M. Jérémy TOCK.

² jusqu'au 1^{er} novembre 2020.

³ jusqu'au 1^{er} août 2020.

En 2020, deux désignations ont eu lieu pour le Secrétariat général du CESE Wallonie.



Fin mai, l'Assemblée générale du CESE Wallonie a désigné M. Luc SIMAR en tant que Secrétaire général du CESE Wallonie. Disposant d'une maîtrise en Sciences économiques et sociales (FUNDP Namur) et d'une maîtrise en gestion fiscale (Solvay Brussels School), Luc SIMAR a été Chercheur aux

FUNDP de 1989 à 1994, puis Conseiller au Service d'études de la CSC de 1994 à 2009. A partir de 2009, il a exercé la fonction de Secrétaire général adjoint du Conseil. Depuis le 1^{er} juin, il occupe la fonction de Secrétaire général du CESE Wallonie.



Mi-octobre, M. Olivier FLOHIMONT a été désigné en tant que Secrétaire général adjoint.

Licencié en Sciences économiques de l'Université de Liège, il a travaillé pendant deux ans au Service d'étude du Crédit Communal de Belgique. Il a ensuite intégré la Fondation André Renard. A partir de 2008, il devient Secrétaire administratif à la Centrale Générale de la FGTB. Pendant plus de 10 ans, il sera un membre actif de plusieurs Commissions internes du Conseil ainsi que de Pôles thématiques. Depuis le 1^{er} novembre, Olivier FLOHIMONT exerce la fonction de Secrétaire général adjoint.

En novembre 2020, M. Corneille FRANSSEN a été admis à la retraite. Entré au Conseil économique et social de la Région wallonne en 1986, Corneille FRANSSEN a été le Secrétaire de plusieurs instances tout au long de sa carrière, et notamment de la Commission spéciale germanophone.

CESE WALLONIE

Assemblée générale

Bureau

Commissions internes

Assemblée des Instances bassin EFE

Avis

Assemblée générale

L'Assemblée joue un rôle important au CESE Wallonie.

Outre l'adoption des avis émis par le Bureau, l'Assemblée définit les orientations de travail du CESE Wallonie, afin que ce dernier puisse remplir les missions qui lui ont été confiées.

En résumé, lors de ses réunions, l'Assemblée :

- ratifie les avis adoptés par le Bureau ;
- nomme certaines catégories de membres du personnel du CESE Wallonie ;
- approuve les comptes ;
- ...

Président

Thierry BODSON (jusqu'au 12/10/20)

Jean-François TAMELLINI (à partir du 12/10/20)

Premier Vice-Président

Olivier de WASSEIGE

Vice-Présidents

Marc BECKER

Arnaud DEPLAE

Secrétaire général

Luc SIMAR

Secrétaires généraux adjoints

Pierre GLISSEN

Olivier FLOHIMONT

Composition au 31/12/2020

Représentants des employeurs

UWE
Francis CARNOY
Jean-Christophe DEHALU
Dominique DEMONTE
Olivier de WASSEIGE
Frédéric DRUCK
Laetitia DUFRANE
Volker KLINGES
Cécile NEVEN
Charles PETIT
Anne REUL
Samuël SAELENS
Florie THOMAS

UCM
Arnaud DEPLAE
Jean JUNGLING
David PISCICELLI
Clarisse RAMAKERS
Virginie RICHIUSO
Valérie SARETTO

UNIPSO
Stéphane EMMANUELIDIS
Dominique VAN de SYPE

FWA
Isabelle JAUMOTTE
José RENARD

SNI
Fabienne VAN DOOREN
Jean-Luc VASSEUR
Christophe WAMBERSIE

Représentants des travailleurs

FGTB
Françoise BERNARD
Selena CARBONERO
Geoffrey GOBLET
Laure HOMERIN
Patrick LEBRUN
Sabine LIBERT
Michel MATHY
Laurent PIRNAY
Alain REBIER
Hillal SOR
Jean-François TAMELLINI
Laurie VAN ISACKER

CSC
Bruno ANTOINE
Marc BECKER
Alain BODSON
André BRULL
Pierre DEBROUX
Laurence DECHAMBRE
Régine FOURNY
Isabelle MEERHAEGHE
Marc NIESSEN
Muriel RUOL
Didier SMEYERS
Jean-Marc URBAIN

CGSLB
Christian LOCHET

Représentants des organisations environnementales

IEW
Olivier GUILLITTE
Sylvie MEEKERS
Roland MOREAU
Gaëlle WARNANT

Réseau IDées
Damien REVERS
Joëlle VAN DEN BERG

Assemblée générale

L'Assemblée générale du CESE Wallonie compte 56 membres : 25 représentants des organisations syndicales, 25 représentants des organisations patronales et 6 représentants des organisations environnementales. Les membres sont désignés par le Gouvernement wallon sur base des listes fournies par les organisations représentatives dans la région.

La durée du mandat des membres de l'Assemblée est de 4 ans.

L'Assemblée générale du CESE Wallonie est composée de manière à respecter le décret du 27 mars 2014 promouvant la présence équilibrée d'hommes et de femmes dans les organes consultatifs.

Comme le stipule le décret du 15 octobre 2018, les 56 membres sont issus des organisations représentatives des travailleurs, de l'industrie et des grandes entreprises non-industrielles, des classes moyennes, de l'agriculture et des associations environnementales.

Parmi ces 56 membres, on compte :

- 25 membres présentés par : l'Union wallonne des Entreprises - UWE (12), l'Union des Classes moyennes - UCM (6), l'Union des Entreprises à Profit social - UNIPSO (2), la Fédération wallonne de l'Agriculture - FWA (2) et le Syndicat Neutre pour les Indépendants - SNI (3).
- 25 membres présentés par : le Comité régional wallon de la Confédération des Syndicats chrétiens - CSC (12), l'Interrégionale wallonne de la Fédération générale du Travail de Belgique - FGTB (12) et la Centrale générale des Syndicats libéraux de Belgique - CGSLB (1).
- 6 membres présentés par Inter-Environnement Wallonie (IEW) et par le Réseau Information et Diffusion en éducation à l'environnement (Réseau IDée).

Trois membres de l'Assemblée générale sont issus de la Communauté germanophone.

Synthèse des travaux

En 2019, l'Assemblée générale s'est réunie à 4 reprises : 27 janvier, 25 mai, 22 juin et 12 octobre.

Lors de chacune des réunions, les avis émis par le Bureau dans les semaines précédant la réunion de l'Assemblée sont inscrits à l'ordre du jour de manière à être adoptés définitivement par les membres du Conseil.

Chargée de nommer certaines catégories de membres du personnel, l'Assemblée générale a procédé, en 2020, à la désignation du Secrétaire général, M. Luc SIMAR, et du Secrétaire général adjoint, M. Olivier FLOHIMONT (voir en page 11).

Outre les réunions de l'Assemblée, les membres de celle-ci sont invités à participer à tous les événements organisés par le CESE Wallonie ainsi qu'aux réunions des Commissions dites "élargies".



Jean-François TAMELLINI, Président du Conseil

Depuis le 12 octobre, Jean-François TAMELLINI, le nouveau Secrétaire général de la FGTB wallonne, est le Président du CESE Wallonie. Il remplace Thierry BODSON, qui a été désigné Président de la FGTB fédérale.

Né à Mons en 1974, Jean-François TAMELLINI est licencié en Sciences de gestion (orientation management public) de l'Université de Mons. Entré à la Centrale des métallos FGTB en 1999, il intègre le SETCa cinq ans plus tard avant de revenir, en 2006, à la MWB pour y exercer la fonction de chef de cabinet. En 2012, il est élu Secrétaire fédéral de la FGTB. Le 10 septembre 2020, il est élu Secrétaire général de la FGTB wallonne en remplacement de Thierry BODSON.

Bureau

Le Bureau est l'une des instances décisionnelles du CESE Wallonie. Son rôle est essentiel dans l'organisation des travaux du Conseil puisque c'est le Bureau qui :

- adopte les avis avant leur ratification par l'Assemblée générale ;
- donne les lignes directrices pour les travaux du CESE Wallonie, des Commissions, des Groupes de travail ;
- prépare les réunions avec les autorités politiques et les autres organismes de concertation ;
- met en œuvre les orientations définies par l'Assemblée ;
- élabore les prises de position du CESE Wallonie ;
- ...

Composition au 31/12/2020

Représentants des employeurs

UWE

Olivier de WASSEIGE
Cécile NEVEN
Samüel SAELENS

UCM

Arnaud DEPLAE
David PISCICELLI
Clarisse RAMAKERS

UNIPSO

Dominique VAN de SYPE

FWA

José RENARD

SNI

Christophe WAMBERSIE

Représentants des travailleurs

FGTB

Jean-François TAMELLINI
Sabine LIBERT
Michel MATHY

CSC

Bruno ANTOINE
Marc BECKER
Muriel RUOL
Jean-Marc URBAIN

CGSLB

Christian LOCHET

Représentants des organisations environnementales

IEW

Roland MOREAU

Synthèse des travaux

Le Bureau s'est réuni 14 fois dans le courant de l'année 2020 : 13 et 27 janvier, 10 février, 9 mars, 20 et 27 avril, 15 mai, 8 et 22 juin, 13 juillet, 14 septembre, 12 octobre, 9 novembre, 14 décembre.

La partie qui suit propose la synthèse des travaux du Bureau qui s'articulent principalement autour des axes suivants :

1. Fonction consultative
2. Concertation
3. Suivi de l'organisation générale des travaux du CESE Wallonie

Bureau

Fonction consultative

Le CESE Wallonie remet des avis sur toutes les matières qui concernent la Wallonie : il est ainsi l'acteur central de la fonction consultative régionale.

Les avis portent sur les projets de décrets et d'arrêtés, sur les plans stratégiques, sur les orientations politiques. Ils sont rendus d'initiative ou sur demande des autorités. Les thématiques abordées sont nombreuses et touchent directement la vie des citoyens et des entreprises.

Les projets d'avis, préparés au sein des Commissions internes du CESE Wallonie (voir en page 17), sont soumis au Bureau, qui les adopte de manière intérimaire.

En 2020, le CESE Wallonie a rendu 19 avis soit à la demande du Gouvernement wallon, soit d'initiative. La diminution du nombre d'avis rendus par le CESE Wallonie, en comparaison avec les années précédentes, s'explique en partie par la crise sanitaire et ses conséquences sur les projets du Gouvernement sur lesquels les avis du Conseil sont attendus.

Les avis du CESE Wallonie rendus en 2020 portent sur des dossiers stratégiques pour la Wallonie. Ainsi, dans un avis rendu en juillet, le CESE Wallonie propose 11 mesures prioritaires pour la relance. Il a complété cet avis par celui de décembre, portant également sur le projet de "Get up Wallonia". D'autres dossiers ont également fait l'objet d'avis: la stratégie d'économie circulaire, le prêt "coup de pouce", la réforme des aides à la promotion de l'emploi, l'accompagnement des demandeurs d'emploi, la gestion et le paiement des prestations familiales, l'allocation pour l'aide aux personnes âgées, l'évaluation et l'impact des politiques publiques dans le domaine de l'action sociale, la confirmation des arrêtés de pouvoir spéciaux dans le cadre de la crise liée au COVID-19, etc. La liste des avis est proposée en page 31.

Concertation

Le Bureau prépare et assure le suivi de la concertation. La concertation s'organise entre les interlocuteurs sociaux et le Gouvernement (ou ses Ministres) ainsi qu'avec les autres organismes de concertation et de consultation.

Gouvernement

Des rencontres régulières ont lieu entre les représentants des interlocuteurs sociaux, réunis au sein du GPSW (Groupe des Partenaires Sociaux de Wallonie), et le Gouvernement wallon (dans son ensemble ou avec ses Ministres).

En 2020, les réunions suivantes ont été organisées :

- GPSW - Gouvernement wallon
 - 14 mars, avec à l'ordre du jour les conséquences socio-économiques de l'épidémie de coronavirus.
 - 3 novembre et 8 décembre, avec à l'ordre du jour la démarche "Get up Wallonia".
- GPSW – Ministre de l'Emploi et de la Formation
Plusieurs réunions ont eu lieu courant 2020 afin de débattre des dispositifs d'aides à l'emploi et à la formation (évaluation et projets de réformes). Les dates de ces réunions sont les suivantes : 3 et 20 février, 30 avril, 27 mai, 9 juillet, 24 septembre, 8 et 26 octobre, 12 et 26 novembre.

Organismes de concertation et de consultation

Organisées de manière régulière, les réunions "Interconseils" rassemblent les Secrétariats des Conseils économiques et sociaux régionaux (Brupartners, SERV et CESE Wallonie), du Conseil national du Travail et du Conseil central de l'Economie. Ces réunions permettent un échange d'informations sur les dossiers en cours ; elles sont aussi l'occasion de décider d'expressions communes sur des thématiques spécifiques.

Deux réunions ont eu lieu en 2020 : le 14 février et le 13 octobre. Les échanges ont principalement porté sur les mesures de crise adoptées par les autorités politiques.

Suivi de l'organisation générale des travaux du CESE Wallonie

Outre l'examen des projets d'avis et le suivi de la concertation, le Bureau oriente les travaux du CESE Wallonie, de ses Commissions et Services.

Le Bureau est également informé du suivi de la Conférence des Présidents. Celle-ci réunit les Présidents de différentes instances consultatives et le Secrétariat général. Lors de leurs réunions, ils définissent ensemble les procédures nécessaires à la bonne organisation de la fonction consultative.

En 2020, le Bureau a ainsi assuré le suivi des décisions prises relatives au fonctionnement interne du Conseil et à la politique du personnel.

Enfin, le Bureau suit avec attention les travaux en matière de communication et de publications (voir en page 67).

Commissions internes

Les Commissions internes du CESE Wallonie :

- Commission de l'Action et de l'Intégration sociale, des Services collectifs et de la Santé (AIS)
- Commission de l'Economie et des Politiques industrielles (EPI)
- Commission de l'Emploi, de la Formation et de l'Education (EFE)
- Commission des Finances, des Questions institutionnelles, des Budgets et de la Simplification administrative (FIS)
- Commission spéciale germanophone

Les Commissions internes constituent le premier lieu de dialogue et de rencontre entre les représentants des organisations patronales, syndicales et environnementales.

Composées d'hommes et de femmes de terrain, spécialistes dans les matières traitées, les Commissions préparent les avis du CESE Wallonie, débattent des projets du Gouvernement et préparent les orientations politiques.

C'est au sein des Commissions que les projets d'avis du CESE Wallonie sont élaborés. Les Commissions se tiennent informées de l'évolution des dossiers d'actualité. Elles débattent aussi d'enjeux et des politiques stratégiques pour l'avenir de la Wallonie.

Les Commissions du CESE Wallonie réunissent les experts désignés par les organisations patronales, syndicales et environnementales représentées à l'Assemblée générale. Les intitulés des Commissions indiquent les matières qui y sont traitées. Chaque Commission comporte un Président et un Vice-Président.

Aux membres, présentés par organisation, s'ajoutent les experts et les experts occasionnels. Ceux-ci peuvent participer aux réunions en fonction des thématiques abordées et de leur domaine d'expertise.

Pour certains dossiers "transversaux", des réunions conjointes de plusieurs Commissions sont organisées. Sur certains thèmes, des groupes de travail spécifiques peuvent également être mis en place, sur décision du Bureau.

Depuis la réforme de la fonction consultative, le CESE Wallonie compte cinq Commissions permanentes qui sont présentées dans les pages qui suivent.

Le Secrétariat des Commissions est assuré par le personnel du CESE Wallonie. Les Secrétaires de Commission organisent les réunions et les auditions, préparent les dossiers, rédigent les projets d'avis sur base des positions exprimées par les membres, rédigent les comptes-

rendus,... Les Assistantes administratives complètent l'équipe et permettent, grâce à leur appui technique, la bonne organisation des travaux.

La composition des Commissions présentées est celle en date du 31 décembre 2020.

Au cours de l'année 2020, en raison de la crise sanitaire, la plupart des réunions ont eu lieu en visioconférence.

Commission Action - Intégration sociale (AIS)

Présidence

Sabine LIBERT

Vice-Présidence

Didier SMEYERS

Secrétaires de Commission

Nathalie DELBRASSINNE

Sylviane NIVELLE

Assistantes administratives

Carmelina MONTAGNINO

Laurie PRESTI

	Membres	Experts	Experts occasionnels
FWA	Myriam LAMBILLON Aurélie NOIRET		
UCM	Jamila FERJAOUI David PISCICELLI	Marcel RATY	
UNIPSO	Elise LAY Alice FLAHAUT	Olivia RASKIN Julien BUNCKENS Denis HENRARD Marc XHROUET	
UWE	Laetitia DUFRANE Arnaud LE GRELLE Vincent FREDERICQ Florie THOMAS		
CSC	Thierry JACQUES François-Xavier LIEVENS Dimitra PENIDIS Véronique SABEL Didier SMEYERS		Yves HELLENDORF Nicolas VANDENHEMEL
CGSLB	Christian BOUGARD Bertrand JONCKERS Flore LANGE Béatrice LEONARD	Eric DUBOIS Fabrice JARDON Bérenger TSINGOS	
FGTB	Nicolas ALMAU Geoffrey GOBLET Maria GUTIERREZ Nathalie LIONNET	Tanguy CORNU Raphael EMMANUELIDIS Sabine LIBERT Martine UGOLINI	Sandra DELHAYE Thomas DI PANFILO Laure HOMERIN

Commission Action - Intégration sociale (AIS)

Dans le cadre de la réforme de la fonction consultative de 2017, des modalités spécifiques ont été adoptées pour la fonction consultative confiée au CESE Wallonie, de deux secteurs émanant de la DGO5 qui ne sont pas couverts par les organes consultatifs de l'AVIQ, concernant l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère (IPEOE) et l'action sociale *sensu stricto*. La Commission AIS a été élargie à deux sections "Action sociale" et "IPEOE", composées d'experts associés émanant de ces secteurs ayant voix délibérative et qui enrichissent la réflexion des partenaires sociaux dans ces matières.

Section "Action sociale"			Section "Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère"		
	Membres effectifs	Membres suppléants		Membres effectifs	Membres suppléants
AMA	Patricia VANSNICK		Carrefour des cultures	Khalil NEJJAR	Richard SAKA SAPU
ARCA	Louise REMICHE	Mélissa LIBERT	CIEP	Ainoa MOTTE DIT FALISSE	Erol OZYASAR
CAIPS	Jean-Luc VRANCKEN	François XHAARD	CRI Verviers		Farid NAGUI
Centre de référence agréé en médiation de dettes		Fabienne JAMAIGNE	DISCRI-CRI Namur	Benoite DESSICY	
Fédération des CPAS	Frédéric TILQUIN	Arnaud WEGRIA	CRILUX		Nicolas CONTOR
Fédération des services sociaux	Jonathan de SCHAETZEN	Camille WARNIER	CRIPEL	Régis SIMON	
Intégra Plus		Stéphane BERTRAND	Fédération des CPAS	Laetitia HUYGHE	Cécile THOUMSIN
Mutualité Chrétienne		Serge JACQUINET	Fédération des services sociaux	Anne-Françoise BASTIN	Bénédicte MACCATORY
Observatoire du crédit et de l'endettement	Sabine THIBAUT		Interfédé CISP	Anne-Hélène LULLING	Louise NIKOLIC
Relais social de Liège	Adrien FIEVET		Le monde des possibles	Serge SEMENYO DAKPUI	Pauline MALLET
RWLP	Erol OZYASAR	Marie-Laure THIRY	SETISW	Daniel MARTIN	Christelle ARAUXO
Solidaris	Ivan DECHAMPS				
UVCW	Stéphanie SCAILQUIN	Catherine DELHEZ			

Commission Action - Intégration sociale (AIS)

La Commission Action - Intégration sociale s'est réunie à 9 reprises durant l'année 2020, à savoir les 15 janvier, 4 mars, 3 juin, 17 juin, 2 septembre, 16 septembre, 7 octobre, 18 novembre et 2 décembre.

Parmi ces réunions, deux réunions ont été organisées conjointement avec la Commission Emploi - Formation - Education les 16 septembre et 7 octobre.

La Commission AIS s'est réunie en composition élargie aux Sections "Action Sociale" et "Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère" les 5 février, 4 mars, 11 mars, 17 juin, 18 novembre et 2 septembre.

Préparation d'avis

Au cours de l'année 2020, la Commission AIS a préparé les avis suivants :

- Avis n°1438 (adopté par le Bureau le 8 mars) sur l'avant-projet de décret concernant l'allocation pour l'aide aux personnes âgées (APA).
- Avis n°1439 (adopté par le Bureau le 25 mars) sur l'avant-projet de décret modifiant l'art. 283 du CWASS concernant les services et structures s'adressant aux personnes handicapées.
- Avis n°1440 (adopté par le Bureau le 20 avril) relatif à l'évaluation et l'impact social des politiques publiques dans le domaine social (avis d'initiative).
- Avis n°1441 (adopté par le Bureau le 12 mai) concernant l'avant-projet de décret modifiant le décret du 8 février 2018 relatif à la gestion et au paiement des prestations familiales.
- Avis n°1447 (adopté par le Bureau le 14 septembre) sur l'avant-projet d'arrêté relatif à l'allocation pour l'aide aux personnes âgées (APA).

- Avis n°1448 (adopté par le Bureau le 14 septembre) sur l'avant-projet d'arrêté relatif aux centres de formation d'aides familiales.
- Avis n°1449 (adopté par le Bureau le 14 septembre) sur le Rapport 2018-2019 du Service de Lutte contre la Pauvreté, la Précarité et l'Exclusion sociale, intitulé "Durabilité et Pauvreté".
- Avis n°1452 (adopté par le Bureau le 12 octobre) sur l'avant-projet de décret relatif à la pérennisation des emplois créés dans le cadre du dispositif des aides à la promotion de l'emploi et à la création d'emplois répondant à des besoins sociétaux prioritaires (réforme des APE).
- Avis n°1453 (adopté par le Bureau le 4 décembre) sur l'avant-projet de décret relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées accompagnées de chiens d'assistance aux lieux publics.
- Avis n°1456 (adopté par le Bureau le 14 décembre) sur l'avant-projet de décret modifiant le décret du 8 février 2018 relatif à la gestion et au paiement des prestations familiales.

Auditions d'experts et d'invités

- Le 15 janvier :
 - Mme Christie MORREALE, la Ministre en charge de l'Action sociale et de la Santé, pour échanger sur les volets action sociale et santé de la Déclaration de Politique Régionale 2019-2024 pour la Wallonie.
- Le 5 février :
 - Mme Charlotte MOREAU, Centre d'Economie sociale – HEC Liège, pour une réflexion sur l'évaluation qualitative et l'impact social des politiques publiques.

- Le 4 mars :
 - MM. Henk VAN HOOTEGEM, coordinateur, et Thibault MOREL, collaborateur au Service de Lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, Mmes Iliana GONZALEZ et Natacha CREVECOEUR, en charge du suivi du Plan wallon de lutte contre la pauvreté (PWLP) au sein du SPW (Secrétariat général), pour une présentation du rapport 2018-2019 du Service de Lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale.
- Le 2 septembre :
 - M. Valentin EGON, conseiller au Cabinet du Ministre-Président Elio DI RUPO, et Mme Natacha CREVECOEUR, Cellule des stratégies transversales (SPW), pour une présentation du Plan wallon de sortie de la Pauvreté 2020-2024.
- Le 16 septembre (conjointement avec la Commission Emploi - Formation - Education) :
 - Mme Raymonde YERNA, cheffe de cabinet adjointe et M. Benjamin BIERLAIRE, conseiller, représentant Mme la Ministre Christie MORREALE, pour une présentation du projet de réforme de l'avant-projet de décret relatif à la pérennisation des emplois créés dans le cadre du dispositif aides à la promotion sociale de l'emploi et à la création de nouveaux emplois dans le secteur non-marchand et les pouvoirs publics.

Autres travaux

La Commission AIS a consacré une partie de ses travaux à la préparation d'une rencontre avec la Ministre de l'Action sociale et de la Santé, Mme Christie MORREALE, organisée le 15 janvier (voir ci-dessus).

Elle a, en outre, assuré un suivi des différentes mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire et en particulier, s'est attachée à examiner le Plan Rebond et les décisions qui en ont découlé.

Commission Economie - Politiques industrielles (EPI)

Présidence

Jean-Christophe DEHALU

Vice-Présidence

Michel MATHY

Secrétaires de Commission

Philippe BOVEROUX
Frédérique DEBRULE

Assistantes administratives

Chiran FREROTTE
Coralie RIGO

	Membres	Experts	Experts occasionnels
FWA	Valentine HUYS Nicolas NELIS	Marie-Laure SEMAILLE	Alain MASURE
SNI	Florent DESCAMPS Frédéric GODART		
UCM	Tania LOULTCHEFF Charly TCHINDA	Daphné SIOR David PISCICELLI Clarisse RAMAKERS	
UNIPSO	Mathieu DE POORTER Dominique VAN DE SYPE	Stéphane EMMANUELIDIS Michaël MERCHERS	
UWE	Pierre ELIAS Geoffrey JORIS	Salim CHAMCHAM Carine LAMBERT Samuël SAELENS	
CSC	Antoine DEDRY	Yves MILANTS François RENARD Muriel RUOL Jean-Marc URBAIN Clarisse VAN TICHELEN	Luc NORGA François SANA
CGSLB	Christian BOUGARD Eugénie LEDOUX Béatrice LEONARD Bérenger TSINGOS	Vicky HENDRICK Olivier LECOMTE	
FGTB	Eric DUCHESNE Michaël VENTURI	Olivier BONFOND Dimitri COUTIEZ Joël THIRY	Thomas DI PANFILO Laure HOMERIN Marialise MAGNO Margot MAILLARD Laurent PIRNAY Jean-François RAMQUET Robert VERTENUEIL
IEW	Roland MOREAU		

Commission Economie - Politiques industrielles (EPI)

La Commission Economie-Politiques industrielles s'est réunie à 9 reprises durant l'année 2020, à savoir les 20 janvier, 17 février, 18 mai, 8 juin, 29 juin, 24 août, 7 septembre, 21 septembre et 19 octobre.

Deux réunions (18 mai et 19 octobre) ont été organisées conjointement avec la Commission Finance-Institutionnel-Budget-Simplification administrative (FIS).

Une réunion (21 septembre) a été organisée conjointement avec la Commission Emploi-Formation-Education (EFE).

Préparation d'avis

Au cours de l'année 2020, la Commission EPI a préparé les avis suivants :

- Avis n°1441bis (adopté par le Bureau le 22 juin 2020) conjoint avec la commission FIS sur le projet d'arrêté du Gouvernement wallon instituant une source authentique de données relative aux établissements SEVESO.
- Avis n°1442 (adopté par le Bureau le 13 juillet 2020) sur le plan wallon d'aides aux modes de transport alternatifs à la route pour la période 2021-2025 - renouvellement du plan wallon d'aides aux modes de transport alternatifs à la route arrivant à échéance le 1^{er} janvier 2021 - et sur l'avant-projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 12 mars 2009 relatif aux incitants régionaux en faveur des grandes entreprises et en faveur des petites et moyennes entreprises qui réalisent des investissements favorisant des modes de transport alternatifs à la route et qui poursuivent des objectifs de protection de l'environnement.
- Avis n°1443 (adopté par le Bureau le 13 juillet 2020) sur le plan de relance "Get up Wallonia".
- Avis n°1444 (adopté par le Bureau le 31 août 2020) sur l'avant-projet de décret relatif aux subventions

octroyées à certains investissements en matière d'infrastructures sportives et abrogeant le décret du 25 février 1999.

- Avis n°1445 (adopté par le Bureau le 7 septembre 2020) sur l'avant-projet de décret modifiant le décret du 28 avril 2016 prêt "coup de pouce" et à l'avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 22 septembre 2016 portant exécution du décret du 28 avril 2016 relatif au prêt "coup de Pouce".
- Avis n°1450 (adopté par le Bureau le 14 septembre 2020) sur les avant-projets de décrets portant confirmation des arrêtés de pouvoirs spéciaux pris dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire liée au Covid-19.
- Avis n°1451 (adopté par le Bureau le 23 septembre 2020) sur la stratégie de déploiement de l'économie circulaire ("Circular Wallonia").
- Avis n°1454 (adopté par le Bureau le 4 décembre 2020) sur l'avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 7 juin 2018 organisant l'octroi d'une subvention aux entreprises en compensation des coûts des émissions indirectes.

Auditions d'experts et d'invités

- Le 20 janvier :
 - Mme Aurore MOURETTE, Directrice du Cluster Plastiwin, pour une présentation dudit cluster.
 - M. Hervé-Jacques POSKIN, Directeur du Cluster Eco Construction, pour une présentation dudit cluster.
- Le 17 février :
 - Mme Magali MEYER, Directrice d'Infopôle Cluster TIC, pour une présentation dudit cluster.

– M. Pierre COLLIN, Directeur du Cluster Twist, pour une présentation dudit cluster.

- Le 18 mai (conjointement avec la commission FIS) :
 - Mme Sandra HANNIG, Analyste des politiques – développement régional et urbain à l'OCDE, pour une présentation de l'étude "Les régions en transition industrielle".
- Le 8 juin :
 - Mme Déborah DEPAUX, Directrice du Cluster Cap Construction, pour une présentation dudit cluster.
 - Mme Jeanne HERGOT et M. Didier SERTEYN, respectivement Directrice et Président du Cluster Equisfair, pour une présentation dudit cluster.
- Le 21 septembre (conjointement avec EFE) :
 - Mme Veerle NUYTS et M. Xavier VANDEN BOSCH, European Semester Officers, pour une présentation sur la facilité pour la reprise et la résilience et les opportunités pour la relance en Belgique.
- Le 19 octobre (conjointement avec la Commission FIS) :
 - M. Eric WATTELAR, Conseiller du Ministre Jean-Luc CRUCKE, pour une présentation du Budget Base Zéro (BBZ).

Autres travaux

La Commission EPI a poursuivi son travail, entamé en décembre 2019, concernant l'organisation d'auditions sur les différents clusters wallons. A l'issue de ces auditions en juin 2020, elle a réalisé une synthèse des différentes informations collectées en vue d'en tirer d'éventuelles recommandations à destination du Gouvernement wallon.

La Commission EPI a également examiné avec attention les impacts économiques de la crise du Covid-19 et les mesures de soutien prévues par le Gouvernement. Le Secrétariat a contribué à la réalisation de l'animation vidéo sur ce sujet.

Commission Emploi-Formation-Education (EFE)

Présidence

Bruno ANTOINE

Vice-Présidence

Sabine LIBERT

Secrétaires de Commission

Bernard JOCKIN

Véronique KAISER

Assistantes administratives

Carmelina MONTAGNINO

Laurie PRESTI

	Membres	Experts	Experts occasionnels
FWA	Fanny GERARTS Aurélié NOIRET Guillaume VAN BINST	Marie-Laure SEMAILLE	
SNI	Florent DESCAMPS Frédéric GODART		
UCM	David PISCICELLI	Clarisse RAMAKERS Jacques WILKIN	
UNIPSO	Frédéric CLERBAUX Dominique VAN DE SYPE Sophie VASSEN	Stéphane EMMANUELIDIS Pierre MALAISE	
UWE	Laura BELTRAME Jean de LAME Laetitia DUFRANE Paul-Philippe HICK Béatrice LEONARD Florie THOMAS	Rose-May DELRUE Gauthier DE VOS Arnaud LE GRELLE	
CSC	Alain BODSON André BRULL Michael MAIRA	Jean-Louis TEHEUX Fabienne TINANT Nicolas VANDENHEMEL	Jean-Marie CONSTANT Anh Thuong HUYNH Luc NORG Marc SCIOUS
CGSLB	Christian BOUGARD Inès DUBOIS Dominique VAES	Jean-François GHYS	
FGTB	Renaud BIERLAIRE Olivier BOUILLON	Olivier FLOHIMONT Jérôme THIRY Mariet VANDERSTUKKEN	Roméo BORDENGA Thomas DI PANFILO Sébastien DUPANLOUP Laure HOMERIN Joan LISMONT Isabelle MICHEL Agnès RAMAEKERS Maxime ROLAND Joël THIRY
Réseau IDées	Damien REVERS		

Commission Emploi-Formation-Education (EFE)

La Commission Emploi - Formation - Education s'est réunie à 12 reprises durant l'année 2020, à savoir les 19 février, 4 mars, 6 mai, 20 mai, 7 juillet, 2 septembre, 16 septembre (2 réunions), 21 septembre, 7 octobre, 18 novembre et 16 décembre.

Le 16 septembre, une réunion a eu lieu en partie conjointement avec la Commission Action - Intégration sociale pour le point relatif à la réforme des APE. A cette même date, une réunion conjointe avec la Commission d'agrément des entreprises Titres-services et la Commission consultative du Fonds de formation Titres-services s'est tenue pour la présentation du rapport d'évaluation du dispositif Titres-services.

La réunion du 21 septembre a eu lieu conjointement avec la Commission Economie - Politiques industrielles, pour la présentation des recommandations pour la Belgique dans le cadre du Semestre européen de coordination des politiques économiques.

Préparation d'avis

Au cours de l'année 2020, les consultations en matière d'emploi et de formation ont été peu nombreuses, suite notamment à la crise sanitaire et aux périodes de pouvoirs spéciaux, durant lesquelles l'avis du CESE Wallonie n'a pas été sollicité sur les projets d'arrêté.

Ainsi, la Commission Emploi - Formation - Education a préparé les avis suivants :

- Avis n°1446 (adopté par le Bureau le 14 septembre 2020), sur l'avant-projet de décret relatif à l'accompagnement orienté coaching et solutions des chercheurs d'emploi.
- Avis n°1452 (adopté par le Bureau le 12 octobre 2020), sur l'avant-projet de décret relatif à la pérennisation des emplois créés dans le cadre du dispositif des aides à la promotion de l'emploi et à la création d'em-

ploi répondant à des besoins sociétaux prioritaires (réforme des APE).

Ses membres et/ou son secrétariat, pour les compétences en matière d'emploi et de formation, ont également contribué à la préparation des avis transversaux listés ci-dessous, conjointement avec d'autres Commissions :

- Avis n°1443 (adopté par le Bureau le 13 juillet 2020), "Get up Wallonia" : 11 mesures prioritaires pour la relance.
- Avis n°1450 (adopté par le Bureau le 14 septembre 2020), sur les avant-projets de décret portant confirmation des arrêtés de pouvoirs spéciaux pris dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire liée au Covid-19.
- Avis n°1455 (adopté par le Bureau le 14 décembre 2020), "Get up Wallonia" : 11 axes prioritaires pour la relance.

Auditions d'experts et d'invités

Au cours de l'année 2020, dans le cadre de l'instruction des dossiers traités, la Commission Emploi - Formation - Education a entendu les personnes suivantes :

- Le 19 février :
 - Mmes Femke VANDORMAEL (Teamverantwoordelijke Beleidsoperationalisering dual learning, Agentschap voor ondernemersvorming, SYNTRA Vlaanderen) et Mieke VALCKE (advisor, studiedienst, SERV) pour une présentation du Dual Learning flamand dans le cadre de la réflexion sur la formation en alternance.
- Le 4 mars :
 - Mme Christine ADAM, MM. Claude FREDERICKX et Jérôme PAQUET, représentant le FOREM, pour une présentation du rapport statistique 2016-2017 relatif au Congé-Education payé.

- Le 7 juillet :
 - Mme Raymonde YERNA, cheffe de cabinet adjointe et M. Benjamin BIERLAIRE, conseiller, représentant Madame la Ministre Christie MORREALE, pour une présentation de la réforme de l'accompagnement des demandeur.euse.s d'emploi en Wallonie.
- Le 16 septembre :
 - Mme Raymonde YERNA, cheffe de cabinet adjointe, et M. Benjamin BIERLAIRE, conseiller, représentant Madame la Ministre Christie MORREALE, pour une présentation du projet de réforme des aides à la promotion de l'emploi (APE).
- Le 16 septembre :
 - Mme Raymonde YERNA, cheffe de cabinet adjointe, et M. Gianni INFANTI, conseiller, représentant Madame la Ministre Christie MORREALE, ainsi que Mme Daphné VALSAMIS et M. Olivier BROLIS, représentant la société de consultance IDEA CONSULT, pour une présentation du rapport d'évaluation 2017 du dispositif Titres-services.

Autres travaux

Outre la préparation des avis précités et les auditions mentionnées, la Commission EFE a été informée du suivi des travaux du GPSW relatifs à l'évaluation et la réforme des aides à l'emploi et des incitants financiers à la formation des travailleurs. La mise en œuvre du Service citoyen, les travaux des Instances bassin EFE, le dispositif multipartenarial unique d'orientation tout au long de la vie et le fonctionnement du Service francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ) ont également fait l'objet d'un suivi régulier.

Enfin, la Commission a systématiquement examiné les mesures wallonnes en matière d'emploi, de formation et d'économie sociale prises dans le cadre des pouvoirs spéciaux liés à la crise sanitaire ; plusieurs courriers ont été adressés à la Ministre de tutelle à cet égard.

Commission Finance – Institutionnel – Budget – Simplification administrative (FIS)

Présidence

Jean-François RAMQUET

Vice-Présidence

Laetitia DUFRANE

Secrétaires de Commission

Philippe BOVEROUX
Frédérique DEBRULE

Assistantes administratives

Chiran FREROTTE
Coralie RIGO

	Membres	Experts	Experts occasionnels
FWA	Valentine HUYS Bernard DECOCK	Nicolas NELIS Isabelle JAUMOTTE	Alain MASURE
SNI	Florent DESCAMPS Frédéric GODART		
UCM	Sophie FERY Virginie RICHIUSO	Arnaud DEPLAE Charly TCHINDA	
UNIPSO	Elise LAY Anne-Laure MATAGNE Dominique VAN DE SYPE	Patrick DE BUCQUOIS	
UWE	Jean-Christophe DEHALU Lisa LOMBARDI	Salim CHAMCHAM Geoffrey JORIS Pierre ELIAS	
CSC	Pierre DEBROUX Antoine DEDRY Arnaud JONVILLE François-Xavier LIEVENS	Muriel RUOL	
CGSLB	Christian BOUGARD Dominique VAES	Jean-François WANSART	
FGTB	Patrick LEBRUN	Hilal SOR	Olivier BONFOND Thomas DI PANFILO Stéphane JAUMONET Michel MATHY Olivier NYSSSEN Laurent PIRNAY Joël THIRY

Commission Finance – Institutionnel – Budget – Simplification administrative (FIS)

La Commission Finance-Institutionnel-Budget-Simplification administrative s'est réunie à 2 reprises durant l'année 2020, à savoir les 18 mai et 19 octobre.

Ces deux réunions ont été organisées conjointement avec la Commission Economie-Politiques industrielles (EPI).

Préparation d'avis

Au cours de l'année 2019, la Commission FIS a préparé l'avis suivant :

- Avis n°1441bis (adopté par le Bureau le 22 juin 2020) conjoint avec la commission EPI sur le projet d'arrêté du Gouvernement wallon instituant une source authentique de données relative aux établissements SEVESO.

Auditions d'experts et d'invités

- Le 18 mai (conjointement avec la Commission EPI) :
 - Mme Sandra HANNIG, Analyste des politiques – développement régional et urbain à l'OCDE, pour une présentation de l'étude "Les régions en transition industrielle".
- Le 19 octobre (conjointement avec la Commission EPI) :
 - M. Eric WATTELLAR, Conseiller du Ministre Jean-Luc CRUCKE, pour une présentation du Budget Base Zéro (BBZ).

Commission spéciale germanophone

Présidence

Bernd DESPINEUX

Vice-Présidence

/

Secrétaire de Commission

Dominique ROSENGARTEN

Assistante administrative

Inge SCHUMACHER

Membres

FWA André LEDUR

UCM

UNIPSO Jürgen STRANG
Dominique VAN DE SYPE

UWE Astrid CONVENTS
Volker KLINGES
Ewald PLUMANN
Erich THÖNNES

CSC Bernd DESPINEUX
Marc NIESSEN

CGSLB Christophe LIBERT

FGTB Danny LASCHET
Renaud RAHIER
Laurie VAN ISACKER

Durant l'année 2020, la Commission spéciale s'est réunie à 2 reprises, à savoir les 22 septembre et 14 novembre.

Préparation d'avis

En 2020, la Commission spéciale n'a pas rendu d'avis.

Auditions d'experts et d'invités

Dans le cadre de ses travaux, la Commission spéciale reçoit des invités venus éclairer les membres soit sur une question d'actualité, soit sur l'un ou l'autre dossier à l'ordre du jour. En 2020, la Commission spéciale a entendu :

- M. Dominique ROSENGARTEN (Secrétaire du Pôle Ruralité du CESE Wallonie) sur la composition, le fonctionnement et les missions du Pôle Ruralité.

Autres travaux

La Commission spéciale a également travaillé sur les mesures de soutien dans le cadre de la pandémie de coronavirus et a abordé la situation liée au dépérissement des forêts.

Assemblée des Instances bassin EFE

Présidence

Bruno ANTOINE

Vice-Présidence

Laurent SCHILTZ

Secrétaires de Commission

Bernard JOCKIN

Véronique KAISER

Julie ILLAN (Brupartners)

Mathieu REICHLING (Brupartners)

Assistantes administratives

Carmelina MONTAGNINO

Laurie PRESTI

	Membres	Invités
CSC	Bruno ANTOINE Léon DETROUX	
FGTB	Eric BUYSSENS Sabine LIBERT	
UWE	Florie THOMAS	
UCM	David PISCICELLI	
BECI	Laurent SCHILTZ	
BRUXEO	Bruno GERARD	
Présidents des IBEFE	Renaud BIERLAIRE (IBEFE – Hainaut Sud) Alain BODSON (IBEFE – Verviers) Philippe DELFOSSE (IBEFE – Wallonie Picarde) Daniel FASTENAKEL (IBEFE – Bruxelles) Benjamin WERY (IBEFE – Liège) Michel GUIOT (IBEFE – Luxembourg) Sognia ANGELOZZI (IBEFE – Hainaut Centre) Jacques SPELKENS (IBEFE – Brabant wallon) Fabienne TINANT (IBEFE – Namur) Françoise WIBRIN (IBEFE – Huy-Waremme)	
Représentants des Cabinets ministériels	Christina AMBOLDI (Ministre B. CLERFAYT) Laetitia VAN CAUWENBERGE (Ministre V. GLATIGNY) Natacha VINCKENBOSCH (Ministre C. MORREALE) Carine SAUCIN (Ministre C. DESIR) Corinne STEPHENNE (Ministre W. BORSUS) Duciella TABBARA (Ministre C. DESIR)	
FOREM		Jean-François SPELEERS Amélie COLLE
BRUXELLES-FORMATION		Olivia P'TITO Jocelyne PIRDAS
DGEO		Béatrice ALLARD Ludovic LIVEYNS
IWEPS		Christine MAINGUET Frédéric VESENTINI
Coordinateurs IBEFE		Fabrice DEBRUYN Audrey GRANDJEAN
OFFA		Alain GOREUX Michel URBAIN
Ministre-Président de la FWB		David LAHAYE

Assemblée des Instances bassin EFE

Travaux

Instituée par l'accord de coopération du 20 mars 2014 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Cocof relatif à la mise en œuvre des bassins Enseignement, qualifiant – Formation – Emploi (EFE), l'Assemblée des Instances bassin EFE a pour mission principale d'assurer la coordination et la cohérence dans la réalisation des missions confiées aux dix Instances bassin. L'Assemblée est également un lieu d'échange essentiel entre les Instances et les représentants des différents Ministres concernés visant à apporter des réponses aux problèmes et difficultés rencontrés par les Instances dans l'exercice de leurs missions et à adapter leurs actions aux attentes des Gouvernements.

L'Assemblée des Instances bassin EFE s'est réunie à 2 reprises durant l'année 2020, à savoir les 28 septembre et 14 décembre.

Au cours de ces réunions, l'Assemblée a notamment pris connaissance et débattu des recommandations des Présidents des Instances bassin en vue de l'évaluation de l'accord de coopération relatif à la mise en œuvre des Instances bassin, recommandations qui ont été ensuite communiquées à l'ensemble des Ministres signataires de l'accord.

Les thématiques communes (recommandations en matière d'adaptation de l'offre d'enseignement qualifiant et de formation professionnelle) produites en 2020 par les Instances ainsi que la trame du rapport analytique et prospectif 2021 ont été présentées à l'Assemblée.

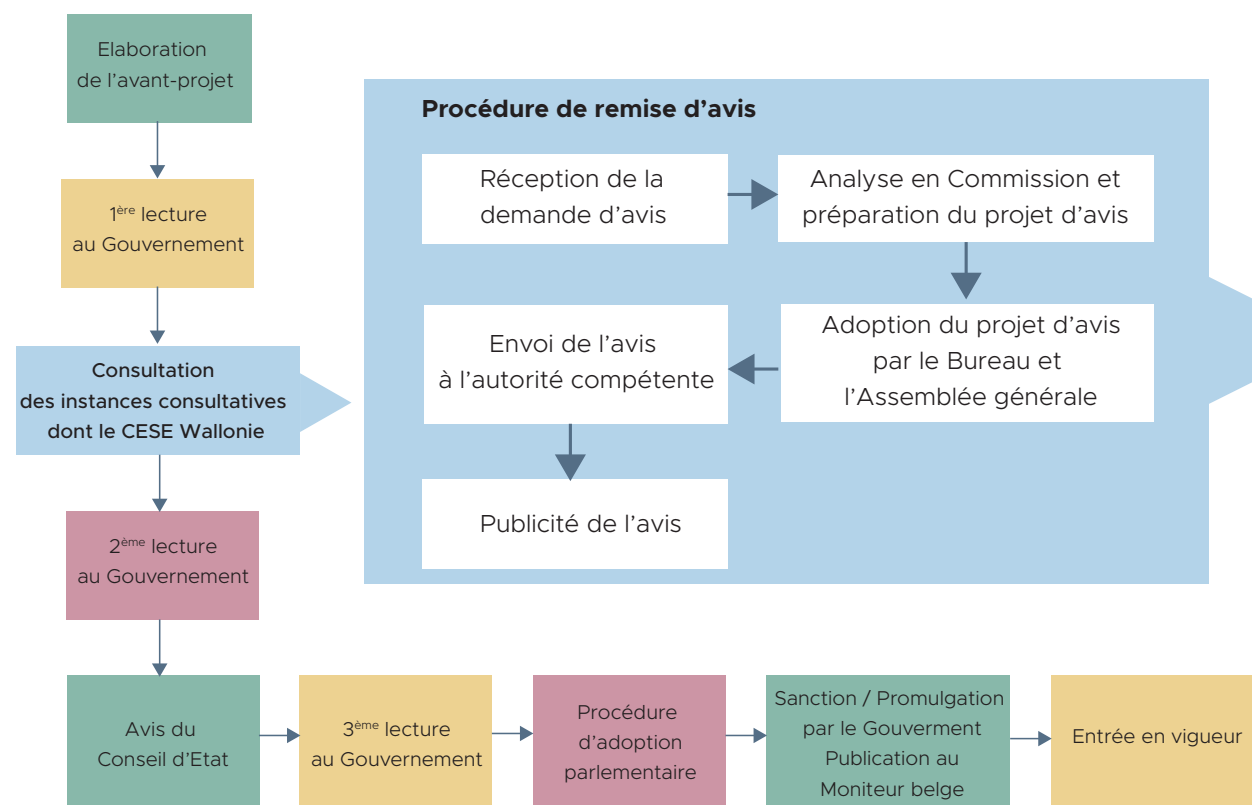
Plusieurs projets mis en œuvre par les Gouvernements dans le champ de compétence des Instances bassin ont fait l'objet de présentations et discussions : accompagnement des demandeurs d'emploi, dispositif multi partenarial d'orientation tout au long de la vie, formation professionnelle et relance économique,

L'Assemblée a également pris connaissance de l'enquête réalisée par les Instances bassin sur l'impact de la crise sanitaire sur l'offre d'enseignement et de formation dans les différents territoires. Plusieurs initiatives développées par des Instances ont été présentées à l'Assemblée en vue de leur éventuelle extension à d'autres bassins : enquête alternance de l'IBEFE Huy-Waremme, participation au Pacte pour les Compétences de la Commission européenne, soutien aux écoles organisant l'OBG Gestionnaire Transport Logistique, ...

L'Assemblée a également assuré le suivi et la coordination du renouvellement des mandats des Instances bassin.

Avis

Procédure d'adoption d'un décret



Les avis du CESE Wallonie sont disponibles sur www.cesewallonie.be.

Le CESE Wallonie remet des avis, soit parce qu'il a été consulté par le Gouvernement ou l'un de ses Ministres, soit d'initiative. Ces avis peuvent porter sur un avant-projet de décret ou d'arrêté, ou sur tout autre document ayant une incidence sur la Wallonie. Ils peuvent être adressés au Gouvernement wallon, mais aussi à d'autres niveaux de pouvoir. Ils interviennent généralement entre la première et la deuxième lectures des projets de texte.

La demande d'avis parvient au CESE Wallonie. Le Secrétariat général la soumet au Bureau, qui la transmet ensuite à la Commission concernée. Après examen au sein de la Commission avec l'appui des Secrétaires de Commission, un projet d'avis est adopté par le Bureau, qui est ensuite ratifié par l'Assemblée générale. Pour des dossiers transversaux, des réunions conjointes de plusieurs Commissions sont organisées, de manière à rendre un avis global. Si, dans la plupart des cas, l'avis est unanime, il arrive que les positions des organisations soient divergentes. Dans ce cas, celles-ci sont mentionnées dans l'avis.

Une fois adopté, l'avis est envoyé au Gouvernement wallon (ou à toute autre instance ayant demandé l'avis du CESE Wallonie). Celui-ci décide de tenir compte ou non des remarques du Conseil dans la rédaction finale du projet de décret ou d'arrêté.

Un suivi des avis est assuré par les Secrétariats suite aux deuxième et troisième lectures des projets de texte.

Avis

En 2020, le CESE Wallonie a adopté et entériné 19 avis. La diminution du nombre d'avis rendus par le CESE Wallonie, en comparaison avec les années précédentes, s'explique notamment par la crise sanitaire et ses conséquences sur les projets du Gouvernement sur lesquels les avis du Conseil sont attendus.

Date	N°	Avis
09/03/2020	1438	Avant-projet de décret concernant l'allocation pour l'aide aux personnes âgées (APA)
25/03/2020	1439	Avant-projet de décret modifiant l'art. 283 du CWASS concernant les services et structures s'adressant aux personnes handicapées
20/04/2020	1440	Avis d'initiative relatif à l'évaluation et l'impact social des politiques publiques dans le domaine social
12/05/2020	1441	Avant-projet de décret modifiant le décret du 8 février 2018 relatif à la gestion et au paiement des prestations familiales
13/07/2020	1442	Plan wallon d'aides aux modes de transport alternatifs à la route pour la période 2021-2025 : renouvellement du plan wallon d'aides aux modes de transport alternatifs à la route arrivant à échéance le 1 ^{er} janvier 2021 Avant-projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 12 mars 2009 relatif aux incitants régionaux en faveur des grandes entreprises et en faveur des petites et moyennes entreprises qui réalisent des investissements favorisant des modes de transport alternatifs à la route et qui poursuivent des objectifs de protection de l'environnement
13/07/2020	1443	Get up Wallonia : 11 mesures prioritaires pour la relance
31/08/2020	1444	Avant-projet de décret relatif aux subventions octroyées à certains investissements en matière d'infrastructures sportives et abrogeant le décret du 25 février 1999
07/09/2020	1445	Avant-projet de décret modifiant le décret du 28 avril 2016 Prêt "Coup de Pouce" et à l'avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 22 septembre 2016 portant exécution du décret du 28 avril 2016 relatif au Prêt "Coup de Pouce"
14/09/2020	1446	Avant-projet de décret relatif à l'accompagnement orienté coaching et solutions des chercheurs d'emploi
14/09/2020	1447	Avant-projet d'arrêté relatif à l'allocation pour l'aide aux personnes âgées (APA)
14/09/2020	1448	Avant-projet d'arrêté relatif aux centres de formation d'aides familiales
14/09/2020	1449	Rapport 2018-2019 du Service de Lutte contre la Pauvreté, la Précarité et l'Exclusion sociale, intitulé "Durabilité et Pauvreté"
14/09/2020	1450	Avant-projets de décrets portant confirmation des arrêtés de pouvoirs spéciaux pris dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire liée au Covid-19
23/09/2020	1451	Stratégie de déploiement de l'économie circulaire (Circular Wallonia)
12/10/2020	1452	Avant-projet de décret relatif à la pérennisation des emplois créés dans le cadre du dispositif des aides à la promotion de l'emploi et à la création d'emplois répondant à des besoins sociétaux prioritaires (réforme des APE)
04/12/2020	1453	Avant-projet de décret relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées accompagnées de chiens d'assistance aux lieux publics
04/12/2020	1454	Avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 7 juin 2018 organisant l'octroi d'une subvention aux entreprises en compensation des coûts des émissions indirectes
14/12/2020	1455	Get up Wallonia : 11 axes prioritaires pour la relance
14/12/2020	1456	Avant-projet de décret modifiant le décret du 8 février 2018 relatif à la gestion et au paiement des prestations familiales

Pôles thématiques

Le CESE Wallonie assure le Secrétariat de 7 Pôles thématiques.

- Pôle Aménagement du territoire
- Pôle Energie
- Pôle Environnement
- Pôle Logement
- Pôle Mobilité
- Pôle Politique scientifique
- Pôle Ruralité

Les Pôles sont composés de membres issus des organisations représentatives des employeurs, des travailleurs, des associations environnementales ainsi que de représentants d'autres organisations qui apportent leur expertise dans les domaines traités (associations professionnelles, monde associatif, universités et hautes écoles, Administration et organismes publics, pouvoirs locaux, consommateurs, ...).

Le Secrétariat des Pôles est assuré par le personnel du CESE Wallonie. Les Secrétaires de Commission organisent les réunions et les auditions, préparent les dossiers, rédigent les projets d'avis sur base des positions exprimées par les membres, rédigent les comptes-rendus,... Les Assistantes administratives complètent l'équipe et permettent, grâce à leur appui technique, la bonne organisation des travaux.

Les noms des Présidents et Vice-Présidents sont indiqués ainsi que ceux des Secrétaires de Commission et des Assistantes administratives (situation au 31/12/2020).

Le rapport d'activité du CESE Wallonie présente une synthèse des travaux menés en 2020 au sein des Pôles thématiques : les réunions organisées, les avis rendus, les auditions, les autres travaux et réflexions.

Chaque Pôle thématique rédige son propre rapport d'activité, plus détaillé et disponible sur le site du CESE Wallonie.

Enfin, les avis rendus par les Pôles sont également disponibles sur le site internet du CESE Wallonie.

Au cours de l'année 2020, en raison de la crise sanitaire, la plupart des réunions ont eu lieu en visioconférence.

Pour connaître les références légales, missions et composition des Pôles, consultez la page du Pôle concerné sur www.cesewallonie.be

Pôle Aménagement du territoire

Le Pôle Aménagement du territoire est l'organe régional qui exerce une compétence consultative générale en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme en Wallonie.

Présidence

Samüel SAELENS

Vice-Présidence

Anne VERGARI

Pierre-Hugues CHARLIER

Secrétaires de Commission

Benoît BRASSINE

Anne-Catherine KLINKENBERG

Ingrid LUTTERI

Cynthia RAGOEN

Assistante administrative

Mireille BEGON

Réunions

En 2020, le Pôle Aménagement du territoire s'est réuni à 47 reprises dont :

- 26 réunions de la Section Aménagement régional
- 8 réunions de la Section Aménagement opérationnel
- 12 réunions du Bureau
- 1 réunion inter-conseils avec le Strategische Adviesraad - Ruimtelijke ordening - Onroerend erfgoed (SARO) et la Commission Régionale de Développement (CRD).

Avis

En 2020, le Pôle Aménagement du territoire a émis 65 avis qui se répartissent de la manière suivante :

- 42 avis relatifs à des demandes de permis soumises à études d'incidences sur l'environnement ;
- 19 avis sur des outils d'aménagement du territoire et d'urbanisme (révisions de plan de secteur, plans communaux d'aménagement, mise en œuvre de zones d'aménagement communal concerté) dont un avis sur l'utilisation des budgets 2020 consacrés aux outils d'aménagement opérationnels ;
- 2 avis relatifs à des programmes communaux de développement rural ;
- 2 avis d'initiative : le premier sur l'avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 8 septembre 2016 relatif à l'octroi de subventions pour la plantation d'une haie vive, d'un taillis linéaire, d'un verger et d'un alignement d'arbres ainsi que pour l'entretien des arbres têtards et le second sur le développement éolien en Wallonie ;
- 1 avis relatif à des réglementations wallonnes ou des matières de politique générale et transversale, à savoir sur le projet d'arrêté ministériel fixant les modalités de mise en œuvre des Programmes communaux de développement rural (PCDR).

Auditions

Dans le cadre ses travaux, le Pôle auditionne systématiquement tous les porteurs de projets pour lesquels son avis est sollicité. Certaines auditions ont été organisées conjointement avec d'autres Pôles (Environnement, Ruralité...).

En savoir plus sur le
[Pôle Aménagement du territoire](#)



Pôle Energie

Le Pôle Energie est un organe consultatif chargé de remettre des avis en matière de politique énergétique à la demande du Gouvernement, à la demande de l'Administration régionale de l'énergie, à la demande de la CWaPE ou d'initiative.

Présidence

Marianne DUQUESNE

Vice-Présidence

/

Secrétaires de Commission

Philippe COMPAGNIE
Fabienne DIDEBERG

Assistante administrative

Yasmine HIJAZI

Réunions

En 2020, les travaux du Pôle ont été organisés via des consultations électroniques, d'une part, et des réunions, d'autre part.

Le Pôle a tenu 2 réunions en 2020 : 9 octobre et 15 décembre.

Le Pôle a également participé à une réunion commune avec le Pôle Logement pour remettre un avis sur l'avant-projet de décret modificatif sur la performance énergétique des bâtiments (PEB). Cette réunion commune a eu lieu le 10 mars 2020.

Avis

En 2020, le Pôle Energie a remis 7 avis sur les dossiers suivants :

- l'avant-projet de décret modifiant le décret du 28 novembre 2013 relatif à la performance énergétique des bâtiments (conjointement avec le Pôle Logement) ;
- le projet d'arrêté du Gouvernement wallon portant sur les conditions sectorielles relatives aux parcs d'éoliennes d'une puissance totale supérieure ou égale à 0,5 MW ;
- le projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'AGW du 27 juin 2013 mettant en place un système de certification des installateurs de systèmes de production d'énergie à partir de sources renouvelables et des professionnels des travaux liés à l'efficacité énergétique ;
- le projet d'arrêté du Gouvernement wallon créant un statut de client protégé conjoncturel ;
- le projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'AGW du 30 mars 2006 relatif aux obligations de service public dans le marché de l'électricité ;

- l'avant-projet d'arrêté modifiant le décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché de l'électricité ;
- l'avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon annulant la révision des coefficients kECO applicables aux nouveaux projets appartenant à la filière photovoltaïque pour le second semestre 2020.

Auditions

Afin de présenter les projets soumis à consultation, les auditions suivantes ont été organisées :

- Le 10 mars :
 - M. Benoît SPIES, Conseiller au Cabinet du Ministre Philippe HENRY, a présenté aux Pôles Energie et Logement l'avant-projet de décret modifiant le décret du 28 novembre 2013 relatif à la performance énergétique des bâtiments.
- Le 9 octobre :
 - M. Thierry VAN CAUWENBERG, Conseiller au Cabinet du Ministre Philippe HENRY, a présenté les propositions de modifications du décret électricité visant la temporisation trimestrielle des certificats verts.
- Le 15 décembre :
 - M. Thierry COLLADO de la Direction technique Gaz et Electricité de la CWaPE, a présenté le projet de règlement technique pour la gestion des réseaux de distribution d'électricité en Région wallonne et l'accès à ceux-ci.

En savoir plus sur le [Pôle Energie](#)



Pôle Environnement

Le Pôle Environnement est un organe consultatif chargé de remettre des avis dans différentes matières relatives à l'environnement à la demande du Gouvernement, de l'Administration régionale, de Collèges communaux ou d'initiative.

Présidence

Cécile NEVEN

Première Vice-Présidence

Gaëlle WARNANT
Claude PUTS

Vice-Présidence

André LOX
Ann NACHTERGAELE
Sylvie VERTONGEN

Secrétaires de Commission*

Gérard FABRINETTI
Anne-Catherine KLINKENBERG
Séphanie LANGE
Ingrid LUTTERI
Cynthia RAGOEN
Frédéric ROUXHET
Jérémy TOCK

Assistante administrative

Tonia BOUNAMEAU

* Geoffrey MELOTTE a fait partie de l'équipe jusqu'en août 2020.

Réunions

En 2020, le Pôle a organisé 110 réunions internes et a participé à 17 réunions externes.

Ces réunions internes se répartissent comme suit :

- 5 réunions de l'Assemblée générale ;
- 32 réunions de l'Assemblée "évaluation des incidences sur l'environnement" ;
- 2 réunions de l'Assemblée "Politique générale" ;
- 5 réunions de l'Assemblée "Eau" ;
- 3 réunions de l'Assemblée "Déchets" ;
- 14 réunions du Bureau ;
- 49 réunions de terrain relatives à la préparation des avis portant sur les demandes de permis, les dossiers d'aménagement du territoire.

Dans le cadre de ses travaux, le Pôle invite de manière quasi systématique les porteurs de projets et les auteurs des documents d'évaluation des incidences sur l'environnement pour lesquels son avis est sollicité.

Avis

Le Pôle a remis 96 avis :

- 80 avis relatifs à l'évaluation des incidences sur l'environnement ;
- 14 avis relatifs aux politiques de l'eau, des déchets, des sols, transversales et autres ;
- 2 avis d'initiative sur le développement éolien, d'une part, et sur la fonction consultative, d'autre part.

Avis relatifs à l'évaluation des incidences sur l'environnement

Les 80 avis relatifs à l'évaluation des incidences sont répartis entre les 3 grandes catégories qui suivent.

- 48 avis sur des projets soumis à études d'incidences :
 - 11 projets liés à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme, aux activités commerciales et de loisirs ;
 - 13 projets en matière d'énergie ;
 - 1 projet industriel ;
 - 8 projets en matière de gestion des déchets ;
 - 4 projets agricoles ;
 - 4 projets avec plans modificatifs ;
 - 7 projets en procédure de recours.
- 22 avis sur des documents d'aménagement :
 - 12 révisions de plans de secteur ;
 - 1 schéma de développement communal ;
 - 2 schémas d'orientation locaux ;
 - 4 sites à réaménager ;
 - 2 plans communaux d'aménagement ;
 - 1 zone d'aménagement communal concerté.
- 10 avis sur des plans d'aménagement forestier.

Avis relatifs à la politique de l'eau

- Projet de contenu du rapport sur les incidences environnementales des projets des troisièmes plans de gestion par district hydrographique (PGDH3).
- Projet de mise à jour de la cartographie des zones soumises à l'aléa d'inondation.
- Projet de contenu du rapport sur les incidences environnementales du projet de plan de gestion des risques d'inondation (PGRI).
- Projet d'arrêté portant exécution du décret du 4 octobre 2018 modifiant divers textes, en ce qui concerne les cours d'eau ; projet d'arrêté relatif aux notifications et aux autorisations qui peuvent être délivrées en application de l'article 58 bis de la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature ; projet de cartographie des cours d'eau prioritaires pour le rétablissement de la libre circulation des poissons.

Pôle Environnement

- 3 projets de modifications de plans d'assainissement par sous-bassin hydrographique.

Avis relatifs à la politique des déchets

- Projets de conventions environnementales relatives à l'exécution de l'obligation de reprise des :
 - huiles usagées ;
 - panneaux photovoltaïques usagés ;
 - véhicules hors d'usage ;
 - batteries de traction des véhicules hybrides et électriques hors d'usage.
- Projet d'arrêté instaurant l'obligation de reprise des matelas usagés.

Avis relatifs à la politique des sols

- Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 5 juillet 2018 relatif à la gestion et à la traçabilité des terres et modifiant diverses dispositions en la matière.

Avis relatifs à d'autres politiques

- Projet d'arrêté portant conditions sectorielles relatives aux parcs d'éoliennes d'une puissance totale supérieure ou égale à 0,5 MW et le projet d'arrêté ministériel relatif aux études acoustiques des parcs éoliens.

Avis d'initiative

- Le développement éolien en Wallonie (complément à l'avis d'initiative de 2018 – conjoint au Pôle Aménagement du territoire).
- Propositions de modifications du décret du 6 novembre 2008 portant rationalisation de la fonction consultative.

En savoir plus sur le [Pôle Environnement](#)



Pôle Logement

Le Pôle Logement est un organe consultatif chargé de remettre des avis, de formuler des observations, des suggestions, des propositions ou des recommandations en matière de logement à la demande du Gouvernement wallon ou du Parlement wallon ou d'initiative.

Présidence

Chantal BERTOUILLE

Vice-Présidence

Omer LALOUX

Secrétaires de Commission

Rudi CLAUDOT

Gérard FABRINETTI (depuis septembre 2020)

Assistante administrative

Muriel KORVORST

Réunions

Le Pôle Logement s'est réuni à 5 reprises à savoir les 11 février, 10 mars, 29 juin, 25 août et 22 septembre 2020.

La réunion du 10 mars a été organisée conjointement avec le Pôle Energie.

Avis

Le Pôle a rendu des avis sur les dossiers suivants :

- Le projet de décret modifiant le décret du 28 novembre sur la performance énergétique des bâtiments pour transposer la directive PEB 2018/844/UE et l'article de la directive SER 2018/2001/UE.
- Le projet de plan de rénovation du logement public.
- L'avant-projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 30 août 2007 déterminant les critères minimaux de salubrité, les critères de surpeuplement et portant les définitions visées à l'article 1^{er}, 19° à 22°bis, du CWL en vue d'y insérer des dispositions spécifiques aux habitations légères, l'avant-projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 30 août 2007 relatif à la procédure en matière de respect des critères de salubrité des logements et de la présence de détecteurs d'incendie et l'avant-projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 3 juin 2004 relatif au permis de location ;
- L'avant-projet de décret (articles 34 à 40) portant confirmation des arrêtés de pouvoirs spéciaux pris dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire liée au Covid-19 sous l'angle des remarques particulières.
- Le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 25 avril 2019 instaurant une grille indicative des loyers en exécution de l'article 89 du décret du 15 mars 2018 relatif au bail d'habitation.

Auditions

Afin de présenter les projets soumis à consultation, les auditions suivantes ont été organisées :

- Le 10 mars :
 - M. Nicolas SPIES, représentant du Cabinet du Ministre Philippe HENRY et M. Arnaud COLLARD, de la Direction des bâtiments durables du SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Energie, ont présenté le projet de décret modifiant le décret du 28 novembre 2013 relatif à la performance énergétique des bâtiments pour transposer la directive PEB 2018/844/UE et l'article de la directive SER 2018/2001/UE.
- Le 30 juin :
 - M. Laurent DION et Mme Cécile MARTIN, Conseillers au Cabinet DERMAGNE, ont présenté le projet de plan de rénovation du logement public.
- Le 25 août :
 - Mme Charlotte BERNARD, Conseillère au Cabinet DERMAGNE, a présenté l'avant-projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 30 août 2007 déterminant les critères minimaux de salubrité, les critères de surpeuplement et portant les définitions visées à l'article 1^{er}, 19° à 22°bis, du Code wallon du logement en vue d'y insérer des dispositions spécifiques aux habitations légères, l'avant-projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 30 août 2007 relatif à la procédure en matière de respect des critères de salubrité des logements et de la présence de détecteurs d'incendie et l'avant-projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 3 juin 2004 relatif au permis de location.

Pôle Logement

Afin d'enrichir sa réflexion et de mieux appréhender la problématique du logement et de l'habitat, le Pôle a également entendu les experts suivants :

- Le 11 février :
 - M. Jean-Marie HALLEUX, Professeur à l'ULiège et membre du Pôle Logement, a présenté "Logement et territoire : vers un paradigme collaboratif".
- Le 22 septembre :
 - M. Yves LEMMENS, Directeur général de la Société du logement de la Région de Bruxelles-Capitale, présente "Le logement public bruxellois face aux crises d'aujourd'hui".
 - M. Benoît WANZOU, Directeur général de la Société wallonne du logement, présente "Du nouveau à la SWL : présentation et enjeux...".

Travaux et réflexions

Le Pôle a adopté différentes suggestions législatives pour le fonctionnement du Pôle Logement tant au niveau de ses missions qu'au niveau de sa composition. Elles concernent le décret du 6 novembre 2008 portant rationalisation de la fonction consultative et les articles 200 § 1^{er} et 2 du Code wallon de l'habitation durable.

Il a reçu une demande d'avis (d'expertise) sur la précarité étudiante de la Commission de l'enseignement supérieur, de l'enseignement de promotion sociale, de la recherche, des hôpitaux universitaires, des sports, de la jeunesse, de l'aide à la jeunesse, des maisons de justice et de la promotion de Bruxelles du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces travaux étaient programmés conjointement avec les commissions compétentes du Parlement de Wallonie, du Parlement bruxellois et du Parlement francophone bruxellois. Cette réflexion, entamée en 2020, s'est poursuivie début 2021 et a donné lieu à un avis du Pôle sur ce sujet.

En savoir plus sur le [Pôle Logement](#)



Pôle Mobilité

Le Pôle Mobilité est un organe consultatif chargé de remettre des avis, de formuler des observations, des suggestions, des propositions ou des recommandations en matière de mobilité à la demande du Gouvernement wallon ou d'initiative.

Présidence

Yvon LOYAERTS

Vice-Présidence

/

Secrétaires de Commission

Philippe COMPAGNIE
Charlotte TILMAN

Assistants administratives

Yasmine HIJAZI
Muriel KORVORST

Réunion

Le Pôle Mobilité s'est réuni en date du 28 août 2020.

Avis

Le Pôle a émis un avis sur la Stratégie régionale de mobilité portant sur le transport de marchandises.

Auditions

- Le 28 août :
 - MM. Fabrice PIAT (Cabinet du Ministre HENRY) et Pascal MOENS (SPW-Mobilité et Infrastructures).

En savoir plus sur le [Pôle Mobilité](#)



Pôle Politique scientifique

Le Pôle Politique scientifique est un organe consultatif chargé de remettre des avis en matière de politique scientifique, de recherche et d'innovation à la demande du Gouvernement wallon ou d'initiative.

Présidence

Jean-Christophe DEHALU (à partir du 16 octobre)
Jean-Christophe RENAULD (jusqu'au 16 octobre)

Vice-Présidence

Véronique LARDOT (à partir du 16 octobre)
Jean-Christophe DEHALU (jusqu'au 16 octobre)

Secrétaires de Commission

Fabienne DIDEBERG
Sylviane NIVELLE

Assistante administrative

Yasmine HIJAZI

Réunions

Le Pôle Politique scientifique a tenu trois réunions en Assemblée : 24 janvier, 16 octobre et 4 décembre.

Le Bureau du Pôle a tenu quatre réunions : 4 septembre, 18 septembre, 25 septembre et 13 novembre.

Le groupe de travail consacré à la thématique STEM s'est réuni le 13 février et le 2 mars.

Le 10 novembre, un groupe de travail spécifique a été constitué afin de préparer l'avis relatif à l'avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon pour la protection des animaux d'expérience.

Avis

Le Pôle a rendu des avis sur les dossiers suivants :

- Renforcer l'attractivité des filières STEM.
- Rapport d'activité 2019 de l'IWEPS.
- Avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon pour la protection des animaux d'expérience.
- Renouvellement de la reconnaissance du CRAW comme organisme de recherche.
- Renouvellement de la reconnaissance de l'ISSEP comme organisme de recherche.

Auditions

Le 24 janvier, le Pôle a rencontré la Ministre Mme Valérie GLATIGNY et le Ministre M. Willy BORSUS afin d'échanger sur leurs priorités en matière de politique de recherche-développement-innovation (RDI) pour cette législature. A cette occasion, le Pôle a présenté les thématiques abordées dans son mémorandum.

Lors de son Assemblée du 4 décembre, le Pôle a entendu M. Vincent LEPAGE et Mme Florence HENNART de la Direction de la Politique économique du SPW-EER sur l'état d'avancement des travaux de renouvellement de la Stratégie de spécialisation intelligente wallonne S3 (2021-2027).

Lors de cette Assemblée, M. VESENTINI, Directeur scientifique à la Direction statistiques de l'IWEPS a présenté au Pôle le rapport d'activité 2019 de l'Institut.

Publication : Rapport d'évaluation de la politique scientifique 2018-2019

Le 10 décembre, le Pôle a publié son rapport d'évaluation de la Politique scientifique de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles 2018-2019. Il s'agit du huitième exercice de ce genre (voir également en page 68).

Ce rapport propose un état des lieux du système de RDI en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi qu'une évaluation des forces et faiblesses du système de RDI. Il dresse le bilan de la mise en œuvre des recommandations formulées dans le précédent Rapport et enfin, avance des recommandations pour permettre à la Wallonie de renforcer sa position en matière de RDI.

L'évaluation réalisée se base sur un examen approfondi du système wallon de recherche et d'innovation (faits et chiffres), de son financement et des actions menées dans ce domaine au cours des deux dernières années par la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le rapport précédent proposait cinq recommandations (renforcer le soutien public à la recherche, évaluer pour mieux décider, créer de la valeur, investir dans l'Humain et oser s'engager dans une démarche européenne) que le Pôle a réitérées à l'occasion de son mémorandum. Ces recommandations ont été mises en perspective avec les

Pôle Politique scientifique

Déclarations de politique régionale et de politique communautaire. Lors de cet examen, le Pôle a relevé avec satisfaction que plusieurs de ses recommandations avaient trouvé un écho dans ces documents.

Sur base de cette analyse et de l'évaluation de la politique scientifique en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles, le Pôle a formulé de nouvelles recommandations dans son rapport.

En réponse à la crise Covid, le Pôle a aussi formulé une recommandation à court terme interpellant le Gouvernement wallon afin qu'il mette tout en œuvre afin de remobiliser les investissements tant publics que privés, notamment en RDI, en prenant des actions pour inciter tant les entreprises que les universités, les hautes écoles et les centres de recherche à réenclencher une dynamique, à renouer des partenariats et à réinvestir dans des projets de recherche. Afin de soutenir cette dynamique, l'Administration wallonne devra également faire preuve de souplesse et de diligence accrues : souplesse notamment lors de l'examen des critères d'éligibilité (par exemple lors de l'analyse financière) et diligence lors de l'examen des dossiers de soumission, et ce tout au long de la procédure en ce compris la liquidation des fonds. Enfin, une amélioration de la valorisation des résultats de la RDI doit également être visée sans plus attendre afin de renforcer la création de valeur ajoutée et d'emplois.

Ensuite, des recommandations à moyen terme ont été émises :

- Pérenniser les moyens publics dédiés à la RDI.
- Renforcer la participation wallonne aux Programmes européens.
- Renforcer la valorisation de la recherche.
- Encourager la participation aux filières STEM.
- Poursuivre la dynamique d'évaluation entamée.

- Améliorer l'accès et la transparence en matière de statistiques et de données disponibles.
- Investir dans la digitalisation pour un gain d'efficacité.

Ce rapport est disponible en version électronique sur le site du CESE Wallonie. Il peut également être obtenu en version imprimée.

Une animation vidéo proposant une synthèse des principaux chiffres et des recommandations en matière de politique scientifique est également disponible sur la chaîne YouTube du CESE Wallonie.

[En savoir plus sur le Pôle Politique scientifique](#)



Pôle Ruralité

Le Pôle Ruralité est l'organe consultatif chargé, d'initiative ou à la demande du Gouvernement, de remettre des avis relatifs à la ruralité en général, mais également, par le biais de ses Sections thématiques, des avis techniques en matière d'agriculture, agro-alimentaire et alimentation, de chasse, de forêt et filière bois, de nature et de pêche.

Présidence

Philippe BLEROT - Section "Nature"
Bernard DECOCK - Section "Agriculture, Agro-alimentaire et Alimentation"
Benoît PETIT - Section "Chasse"
Frédéric PETIT - Section "Forêt et Filière bois"
Thierry THIELTGEN - Section "Pêche"

Secrétaires de Commission

Rudi CLAUDOT
Pierre-Jacques HEINE
Alain MAIRESSE
Dominique ROSENGARTEN

Assistante administrative

Frédérique BLANJEAN

Réunions

En 2020, le Pôle Ruralité s'est réuni en présentiel et en visioconférence à 9 reprises, selon la répartition suivante :

- 2 réunions de l'Assemblée décisionnelle "Agriculture, Agro-alimentaire et Alimentation" ;
- 1 réunion commune des Assemblées décisionnelles "Forêt et Filière bois" et "Nature" ;
- 5 réunions de l'Assemblée décisionnelle "Nature" ;
- 1 réunion des Présidents.

Certains dossiers ont fait l'objet d'un traitement via consultation électronique. En 2020, le Pôle a mené 13 consultations électroniques, selon la répartition suivante :

- 1 consultation électronique de l'Assemblée décisionnelle "Agriculture, Agro-alimentaire et Alimentation" ;
- 3 consultations électroniques de l'Assemblée décisionnelle "Chasse" ;
- 8 consultations électroniques de l'Assemblée décisionnelle "Nature" ;
- 1 consultation électronique de l'Assemblée décisionnelle "Pêche".

Avis

En 2020, le Pôle a émis 85 avis qui se répartissent de la manière suivante :

- 1 avis a été remis par le Pôle Ruralité - Section "Agriculture, Agro-alimentaire et Alimentation", sur le rapport 2019 relatif à l'évolution de l'économie agricole et horticole de la Wallonie.

- 3 avis ont été remis par le Pôle Ruralité - Section "Chasse", sur :
 - le projet d'arrêté du Gouvernement wallon fixant les dates de l'ouverture, de la clôture et de la suspension de la chasse, du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2025 ;
 - le projet d'arrêté du Gouvernement wallon dérogeant pour l'année 2020 à l'arrêté du Gouvernement wallon du 2 avril 1998 organisant l'examen de chasse en région wallonne pour tenir compte des mesures de confinement et de protection contre le Covid-19 ;
 - le projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 29 mai 2020 fixant les dates de l'ouverture, de la clôture et de la suspension de la chasse, du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2025 en vue de prolonger la chasse aux grands gibiers lors de l'année cynégétique 2020-2021.
- 80 avis ont été remis par le Pôle Ruralité - Section "Nature" :
 - 50 avis portent sur des dossiers visant à déroger aux mesures de protection des espèces animales et/ou végétales pour différentes raisons ;
 - 20 avis portent sur des dossiers de mise sous statut de protection de sites ;
 - 3 avis sur des subventions à accorder aux associations agréées pour les achats de terrains destinés à être érigés en réserves naturelles agréées ;
 - 1 avis sur le projet de plan d'actions pour le loup en Wallonie ;
 - 1 avis sur l'avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 8 septembre 2016 relatif à l'octroi de subventions pour la plantation d'une haie vive, d'un taillis linéaire, d'un verger et d'un alignement d'arbres ainsi que pour l'entretien des arbres têtards ;

Pôle Ruralité

- 3 avis relatifs à des propositions de règlements communaux complémentaires en matière de protection de la nature ;
 - 1 avis sur l'avant-projet d'arrêté ministériel relatif à la subsidiarité des plantations de haies et d'arbres ;
 - 1 avis d'initiative sur la situation des pollinisateurs et les menaces dont ils font l'objet, parmi lesquelles l'introduction d'espèces manipulées génétiquement.
- 1 avis a été remis par le Pôle Ruralité - Section "Pêche", sur l'avant-projet d'AGW modifiant différents arrêtés du Gouvernement wallon exécutant le décret du 27 mars 2014 relatif à la pêche fluviale, à la gestion piscicole et aux structures halieutiques.
 - Le Pôle Ruralité - Section "Forêt et Filière bois", n'a pas remis d'avis en 2020.

Auditions

Dans le cadre de ses travaux, le Pôle a reçu des invités venus éclairer les membres soit sur une question d'actualité, soit sur l'un ou l'autre dossier à l'ordre du jour. En 2020, l'Assemblée décisionnelle "Nature" a entendu :

- Mme Laurence DELAHAYE (DEMNA) et M. Lionel WILBAIL (DEMNA) sur la situation constatée en Wallonie en matière de dépérissement/affaiblissement forestier de manière générale (carences nutritives, changement climatique, parasites...) ainsi que les conséquences sur l'état de la biodiversité forestière (grandes tendances et solutions mises en œuvre) ;
- Mme Sabine BERTOUILLE (DEMNA) sur les résultats du suivi génétique de la population de cerfs wallons (vérification de l'origine des individus tirés) ;

- MM. Victor DE NEVE et Maxime SÉLECK (LIFE in Quarries) sur 3 dossiers émanant de carrières visant à déroger aux mesures de protection des espèces animales et/ou végétales protégées dans le cadre de leur exploitation ;
- M. Denis MICHEZ (membre de la Section "Nature") dans le cadre d'une remise d'avis d'initiative concernant la problématique du forçage génétique des insectes sauvages.

Autres travaux et réflexions

En réponse à la Déclaration de politique régionale, le Pôle Ruralité a émis une proposition de refonte de sa structure et de son fonctionnement en collaboration avec le CESE Wallonie. La proposition a été transmise aux Ministres compétents en matière de ruralité.

Les Assemblées décisionnelles "Nature" et "Forêt et Filière bois" se sont penchées sur la problématique du dépérissement des forêts wallonnes et de ses répercussions en matière de biodiversité, d'emploi et de bonne santé de la filière forestière wallonne. Un courrier a été adressé à la Ministre, afin d'interpeller les pouvoirs publics sur le sujet.

En savoir plus sur le [Pôle Ruralité](#)



Conseils consultatifs

Le CESE Wallonie assure le Secrétariat de plusieurs Conseils consultatifs.

- Comité de Contrôle de l'Eau
- Commission Régionale d'Avis pour l'Exploitation des Carrières (CRAEC)
- Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF)
- Conseil du Tourisme
- Conseil wallon de l'Economie sociale (CWES)
- Conseil wallon de l'Egalité entre Hommes et Femmes (CWEHF)
- Observatoire du Commerce

Les Conseils consultatifs sont composés de membres issus des organisations représentatives des employeurs, des travailleurs, des associations environnementales ainsi que de représentants d'autres organisations qui apportent leur expertise dans les domaines traités (associations professionnelles, monde associatif, universités et hautes écoles, Administration et organismes publics, pouvoirs locaux, consommateurs, ...).

Le Secrétariat des Conseils consultatifs est assuré par le personnel du CESE Wallonie. Les Secrétaires de Commission organisent les réunions et les auditions, préparent les dossiers, rédigent les projets d'avis sur base des positions exprimées par les membres, rédigent les comptes-rendus,... Les Assistantes administratives complètent l'équipe et permettent, grâce à leur appui technique, la bonne organisation des travaux.

Les noms des Présidents et Vice-Présidents sont indiqués ainsi que ceux des Secrétaires de Commission et des Assistantes administratives (situation au 31/12/2020).

Le rapport d'activité du CESE Wallonie présente une synthèse des travaux menés en 2020 au sein des Conseils consultatifs : les réunions organisées, les avis rendus, les auditions, les autres travaux et réflexions.

Chaque Conseil consultatif rédige son propre rapport d'activité, plus détaillé et disponible sur le site internet du CESE Wallonie.

Les avis publics sont également disponibles sur www.cesewallonie.be

Au cours de l'année 2020, en raison de la crise sanitaire, la plupart des réunions ont eu lieu en visioconférence.

Pour connaître les références légales, missions et composition des Conseils consultatifs, consultez la page du Conseil concerné sur www.cesewallonie.be

Comité de Contrôle de l'Eau

Le Comité de Contrôle de l'Eau est l'organe d'avis sur la régulation régionale du prix de l'eau. Il contribue à la mise en place de la politique du coût-vérité de l'eau et à l'harmonisation des tarifs. Il a pour mission de veiller à ce que l'évolution du prix de l'eau soit orientée dans le sens de l'intérêt général et de la politique de l'eau en région wallonne.

Il réalise, d'initiative ou sur demande du Ministre ou de la SPGE, des études, rend des avis et formule des recommandations relatives à la politique des prix de l'eau.

Il assure l'application, par les opérateurs du cycle anthropique de l'eau, de la structure tarifaire conformément au plan comptable et des conditions générales de la distribution publique de l'eau en Wallonie. Toute modification du prix de l'eau doit être obligatoirement soumise pour avis au Comité de Contrôle de l'Eau préalablement à toute autre formalité.

Présidence

Thibaut GEORGIN

Jean-Claude VANDERMEEREN (jusqu'en juillet 2020)

Vice-Présidence

Reiner LANGER

Secrétaires de Commission

Philippe BOVEROUX

Séverine UHODA

Assistantes administratives

Chiran FREROTTE

Coralie RIGO

Réunions

Au cours de l'année 2020, le Comité de Contrôle de l'Eau (CCEAU) s'est réuni à 10 reprises : 27 janvier, 2 mars, 27 avril, 25 mai, 22 juin, 23 septembre, 28 septembre, 26 octobre, 30 novembre et 14 décembre.

Avis

Avis relatifs aux sociétés de distribution et respect des obligations des distributeurs

- Toute demande de modification tarifaire doit préalablement passer pour avis devant le Comité.

L'avis doit être remis en moins de 30 jours à compter de la date de rentrée du dossier complet par le distributeur.

L'avis porte sur la dimension économique, à savoir le coût-vérité de distribution mais également sur les dimensions sociale et environnementale (respect des obligations légales émanant du Code de l'Eau) ainsi que sur la performance et la qualité du service.

Depuis le transfert de la compétence du fédéral vers le régional en matière de fixation du prix de l'eau, le Comité remet son avis au Ministre de l'Environnement ainsi qu'au Ministre de l'Economie régionaux.

Le Secrétariat du Comité travaille en collaboration avec le SPW ARNE et le SPW EER dans l'objectif d'assurer une cohérence intra-régionale en matière de régulation du prix de l'eau.

Il est utile de souligner la complexité du dossier en ce qui concerne les différents aspects à prendre en considération (aspects économiques, sociaux et environnementaux). Il rappelle que le Secrétariat du Comité travaille sur des balises avec les autres acteurs de l'eau, le Cabinet du Ministre de l'Economie et le SPW EER, pour ce qui concerne la notion de régulation.

Le Comité se base actuellement sur les indicateurs de performances relevant de caractères environnementaux, légaux, de gestion et prix, et comptables. Ces différents éléments sont indissociables dans la remise d'un avis cohérent.

Le Gouvernement wallon a souhaité prendre une position et a adopté une circulaire ayant pour objectif d'établir des balises sur la régulation du prix de l'eau. Les indicateurs cibles retenus sont similaires à ceux actuellement utilisés. Ils s'étendent au coût-vérité à l'assainissement. L'axe sectoriel est privilégié afin d'avoir une approche plus cohérente et globale du secteur de l'eau. La Wallonie aspire à mettre en place une politique de régulation active basée notamment sur une vision prospective pluriannuelle. Le Comité intègrait d'ores et déjà cette optique dans ses avis en demandant aux distributeurs une analyse prévisionnelle. La circulaire, adoptée par le Gouvernement wallon en juillet 2017, demande à ce que tout dossier de demande de modification tarifaire soit accompagné de documents comptables, du plan financier à 5 ans et d'une proposition de trajectoire établie par l'opérateur.

On notera que certains services de distribution communaux ont un coût-vérité de distribution déterminé par leur plan comptable supérieur au coût-vérité de distribution appliqué. Ce constat s'explique notamment par la volonté politique des communes d'atteindre le coût-vérité de manière progressive. Relevons également que, dans certains cas, le Ministre de l'Economie n'a pas accordé totalement la hausse tarifaire demandée. En effet, certains distributeurs ont reçu l'autorisation d'augmenter leur coût-vérité de distribution en deux phases égales, espacées chacune d'une année, afin de ne pas faire subir aux abonnés une majoration de prix trop importante.

Comité de Contrôle de l'Eau

- Le Secrétariat du Comité est chargé de veiller à ce que les 48 distributeurs et les 4 producteurs d'eau en Wallonie lui transmettent les documents annuels imposés par le Code de l'eau à savoir : la carte de visite – la facture de régularisation - les données légales nécessaires aux indicateurs - le plan comptable uniformisé de l'eau.

- Il élabore un rapport sur l'évolution du prix de l'eau.

Avis relatifs à la politique de l'eau du Gouvernement wallon

- Respect des obligations légales en matière de transmission des données au Comité de Contrôle de l'Eau par les distributeurs et les producteurs d'eau.
- Avis sur l'enquête publique sur les propositions de calendrier, de programme de travail et sur les enjeux majeurs - Enjeux pour une meilleure protection de l'eau en Wallonie dans le cadre de l'élaboration des 3^{èmes} plans de gestion par district hydrographique (PGDH).
- Avis sur le projet d'arrêté relatif au Fonds social de l'eau - projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif au Fonds social de l'eau, modifiant certaines dispositions du Code de l'Eau et modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 16 novembre 2000 portant exécution du décret du 6 mai 1999 relatif à l'établissement, au recouvrement et au contentieux en matière de taxes régionales wallonnes.
- Avis sur le rapport annuel 2019 du Fonds social de l'eau en région wallonne.

Auditions

La Comité a bénéficié, dans le cadre de ses travaux, de l'expertise de plusieurs acteurs ou décideurs de la politique de l'eau. Ces derniers lui ont présenté des exposés

se rapportant aux dossiers sur lesquels son avis était sollicité ou à d'autres thématiques à propos desquelles il souhaitait réunir de l'information en vue d'alimenter ses travaux futurs. Ces présentations ont été suivies de séances de questions/réponses au cours desquelles le Comité a pu approfondir divers aspects des questions abordées.

Dans le cadre de ces auditions, les membres du Comité de Contrôle de l'Eau ont notamment entendu :

- Le 23 septembre (conjointement avec le Pôle Environnement) :
 - MM. Sven ABRAS, Pierre-Nicolas LIBERT et Nicolas FERMIN du SPW sur les 3^{èmes} plans de gestion par district hydrographique (PGDH).
- Le 26 octobre :
 - M. Cédric PREVEDELLO d'Aquawal sur l'étude tarifification.
- Le 30 novembre :
 - M. Samuel HARDY de la SPGE sur l'actualisation du Plan financier de la SPGE.
- Le 14 décembre :
 - Mme Laura IKER de la SPGE sur le rapport annuel 2019 du fonds social de l'eau en région wallonne.

Renouvellement

Début juillet, le Comité a été renouvelé : les membres ont été désignés pour une durée de 5 ans, ainsi qu'un nouveau Président. M. Thibaut GEORGIN a succédé à M. Jean-Claude VANDERMEEREN, qui a présidé le Comité de Contrôle de l'Eau pendant plus de 15 ans.

Le numéro 145 de la revue Wallonie consacre un article sur le renouvellement du Comité de Contrôle de l'Eau, avec les interviews de l'ancien et du nouveau Présidents.

Autres travaux et réflexions

Le Secrétariat est mandaté pour représenter le Comité dans les réunions extérieures. Des collaborations entre le Secrétariat et des parties prenantes ont lieu. Les cabinets de la Ministre de l'Environnement et du Ministre de l'Economie, Aquawal, SPGE, SPW ANRE, SPW EER, Idelux, UVCW, VMM... sont les principaux interlocuteurs avec lesquels des collaborations sont initiées.

Le CCEAU a également mandaté le Président et son Secrétariat à rencontrer les principales parties prenantes afin de dégager des priorités pour les travaux du nouveau Comité désigné. Ces rencontres ont eu lieu les 21 septembre (Cabinet C. TELLIER), le 22 septembre (Cabinet W. BORSUS), 5 octobre (SPW Economie, Emploi, Recherche), 6 octobre (Aquawal) et 13 octobre (SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement).

Les rencontres bilatérales avec les parties prenantes ont fait l'objet d'un rapport de suivi par Séverine UHODA, conseillère au CESE Wallonie et Thibaut GEORGIN, Président du CCEAU. Celles-ci ont été entamées dans ce contexte spécifique de mise en place du Comité renouvelé, d'une nouvelle présidence et de crise sanitaire qui a rendu difficiles les réunions en présentiel, dont la séance inaugurale. Les thèmes abordés ont été de recevoir un retour sur le fonctionnement du Comité, de prendre connaissance des attentes des différentes parties prenantes avec lesquelles le CCEAU agit, d'identifier les thématiques sur lesquelles le CCEAU devra donner son avis et d'évaluer les pistes d'optimisation fonctionnelle dans le cadre législatif actuel.

En savoir plus sur
[le Comité de Contrôle de l'Eau](#)



Commission Régionale d’Avis pour l’Exploitation des Carrières (CRAEC)

La Commission Régionale d’Avis pour l’Exploitation des Carrières regroupe tous les acteurs concernés par le secteur carrier. Elle a pour principale mission d’informer le Gouvernement wallon de tous les aspects affectant, directement ou non, l’exploitation des carrières.

Présidence

Michel CALOZET

Vice-Présidence

Hélène ANCIEN

Secrétaires de Commission

Benoît BRASSINE

Sophie HANSON

Assistante administrative

Coralie RIGO

La composition de la CRAEC a fait l’objet d’une mise à jour importante en 2020.

Réunions

Durant l’année 2020, la CRAEC a tenu 2 réunions du Bureau (19 et 26 novembre) et 1 réunion (18 décembre) de l’Assemblée générale.

Travaux

Suite à la reprise de ses travaux, la CRAEC a défini les thèmes qu’elle abordera pour les années futures (période 2021 – 2026) comme les procédures administratives, la gestion des sites, la biodiversité, les relations avec les riverains, le transport ou encore le secteur carrier face au défi énergétique.

En savoir plus sur la [CRAEC](#)



Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF)

La Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF) est un organe consultatif du Ministre ayant la conservation du patrimoine dans ses attributions. Créée en 1835 par Léopold 1^{er}, la Commission royale des Monuments s'est adjoint une section des Sites en 1912, puis une section des Fouilles en 1989, année de la régionalisation du secteur du patrimoine.

Présidence

Robert TOLLET

Vice-Présidence

William ANCION f.f.
Fernand COLLIN
Jacques STEIN f.f.

Secrétaire permanent

Pierre GILISSEN

Secrétaires de Commission

Carole CARPEAUX
Anne ESTHER
Geneviève MOHAMED

Assistantes administratives

Nadeige BURION
Nathalie RUWET

Documentaliste

Monique MERLAND

En savoir plus sur la [CRMSF](#)



Réunions & avis

Deux Assemblées générales ont été organisées : l'une en janvier, l'autre en septembre.

Le Bureau s'est réuni à 8 reprises et a notamment organisé le fonctionnement général de la CRMSF en fonction de la crise sanitaire. Il a également remis des avis relatifs aux implications du nouveau Code du Patrimoine entré en vigueur au 1^{er} juin 2019, ainsi que sur l'arrêté du Gouvernement wallon du 31 janvier 2019 portant exécution partielle du Code du Patrimoine. Enfin, le Bureau de la Commission s'est prononcé sur la proposition de révision de la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie.

La section des Monuments s'est réunie à 18 reprises.

Elle a participé et délibéré sur 316 procédures de "réunions de patrimoine".

Elle a examiné et délibéré sur :

- 326 demandes de permis d'urbanisme.
- 51 demandes de dispense de permis d'urbanisme.
- 13 dossiers de protection du patrimoine (inscription sur liste de sauvegarde, classement/déclassement et inscription ponctuelle sur la liste du patrimoine exceptionnel).

La section des Sites s'est réunie à 18 reprises.

Elle a participé et délibéré sur 184 procédures de "réunions de patrimoine".

Elle a examiné et délibéré sur :

- 149 demandes de permis d'urbanisme.
- 9 demandes de permis unique.
- 11 demandes de dispense de permis d'urbanisme.
- 6 dossiers de protection du patrimoine (inscription sur liste de sauvegarde, classement/déclassement et inscription ponctuelle sur la liste du patrimoine exceptionnel).

La section des Fouilles s'est réunie à 3 reprises.

Elle a participé et délibéré sur 6 procédures de "réunions de patrimoine".

Elle a examiné et délibéré sur :

- 12 demandes d'autorisation de fouilles.
- 7 demandes de permis d'urbanisme.
- 177 demandes d'autorisation d'effectuer des prospections avec détecteurs de métaux impliquant le prélèvement d'objets.

La CRMSF a également instruit 119 dossiers de biens repris à la carte archéologique mais dont, après examen, l'impact sur le plan patrimonial a été jugé nul.

Enfin, la Commission est représentée au sein du Comité wallon pour le Vitrail, dont elle gère le Secrétariat. Ce Comité s'est réuni à 4 reprises et a rendu des avis sur 23 biens différents.

Enfin, le Centre d'Archives et de Documentation a accueilli quelque 120 chercheurs ; ce chiffre en baisse s'explique par le fait que la CRMSF a été contrainte de fermer les portes du Centre en raison de la crise sanitaire.

Publications & événements

La CRMSF a publié deux tomes de son Bulletin : le tome 33, qui compte cinq articles abordant la restauration de la cathédrale Saint-Paul à Liège, l'étude du bâti et une analyse dendrochronologique d'une ferme ardennaise à Hierlot (Lierneux), les plafonds à caissons peints d'églises de la principauté de Liège, la restauration de la porterie de l'ancienne abbaye de Saint-Denis en Brocqueroie et l'architecte Auguste Castermans. Le tome 34, quant à lui, propose quatre articles ayant trait à l'hôtel de ville de Verviers et la question du revêtement des pierres de façade des monuments historiques, l'introduction du néogothique dans les édifices de culte et plus particulièrement à la collégiale Sainte-Waudru de Mons et les stations de pompage du bassin liégeois.

En 2020, à cause de la crise sanitaire, la Commission royale n'a pu organiser que deux conférences à l'occasion de ses Assemblées générales : l'une sur les charpentes médiévales et l'autre, sur la révolution du jardin anglais au XVIII^{ème} siècle.

Conseil du Tourisme

Le Conseil du Tourisme est l'organe consultatif chargé, d'initiative ou à la demande du Gouvernement, de remettre des avis sur toute matière relative à la politique touristique en général.

Présidence

David LAVIGNE

Vice-Présidence

/

Secrétaires de Commission

Carole CARPEAUX

Dominique ROSENGARTEN

Assistante administrative

Frédérique BLANJEAN

Réunions

Durant l'année 2020, le Conseil du Tourisme s'est réuni à une seule reprise, à savoir le 16 décembre 2020.

En raison de la pandémie du Covid-19, la rencontre avec la Ministre Valérie DE BUE a été reportée.

Certains dossiers ont fait l'objet d'une consultation électronique. C'est notamment le cas de l'adoption du rapport d'activité 2019.

Avis

En 2020, le Conseil du Tourisme a émis 1 avis portant sur une demande relative à des réglementations wallonnes ou des matières de politique générale et transversale, à savoir sur :

- le projet d'arrêté du Gouvernement wallon instituant une source authentique des données aux offres touristiques en Wallonie (PIVOT).

Le Conseil a également été invité à contribuer à l'avis du CESE Wallonie sur :

- l'avant-projet de décret portant confirmation des arrêtés du Gouvernement wallon de pouvoirs spéciaux pris dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire liée à la Covid-19 ;
- l'avant-projet de décret portant confirmation des arrêtés du Gouvernement wallon de pouvoirs spéciaux pris dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire liée à la Covid-19 pour les matières visées à l'article 138 de la Constitution.

Autres travaux et réflexions

Le Conseil a adopté son règlement d'ordre intérieur (ROI).

En savoir plus sur
[le Conseil du Tourisme](#)



Conseil wallon de l'Économie sociale (CWES)

Le Conseil wallon de l'Économie sociale rend des avis au Gouvernement wallon sur toute matière relative à l'économie sociale ainsi que sur la mise en œuvre d'actions et de projets spécifiques. Il est également chargé d'élaborer un rapport d'évaluation annuel sur l'exécution annuel du décret.

Présidence

Sébastien PEREAU

Vice-Présidence

Bénédicte SOHET

Secrétaire de Commission

Anne GUILLICK

Assistantes administratives

Carmelina MONTAGNINO

Laurie PRESTI

Réunions

Au cours de l'année 2020, le CWES s'est réuni à 8 reprises : 27 janvier, 24 février, 16 juin, 29 juin, 21 septembre, 19 octobre, 23 novembre et 8 décembre 2020.

Avis

En 2020, le Conseil a rendu 3 avis :

- Avis relatif à l'appel à projets "Bourse impact social" et au projet de subvention à l'asbl Concertes à titre de soutien financier pour le projet "Développons et évaluons notre impact social".
- Projet d'avis d'initiative relatif à l'opération "Get up Wallonia".
- Avis d'initiative relatif à la stratégie de déploiement de l'économie circulaire.

En savoir plus sur le [CWES](#)



Conseil Wallon de l'Égalité entre Hommes et Femmes (CWEHF)

Le Conseil Wallon de l'Égalité entre Hommes et Femmes contribue à l'élimination de toute discrimination directe ou indirecte vis-à-vis des hommes et des femmes.

Présidence

Gaëlle DEMEZ (depuis septembre 2020)
Maryse HENDRIX (jusqu'en août 2020)

Vice-Présidence

Maryse HENDRIX (depuis septembre 2020)
Selena CARONERO (depuis septembre 2020)
Reine MARCELIS (jusqu'en août 2020)
Mariet VANDERSTUKKEN (jusqu'en août 2020)

Secrétaires de Commission

Anne GUILLICK
Thérèse VAN HOOFF

Assistante administrative

Dominique GATHON

Réunions

Le CWEHF s'est réuni à 8 reprises en 2020.

Avis

En 2020, le Conseil a rendu 7 avis sur :

- la préparation de la position belge pour la CSW64 (64^{ème} session de la Commission de la Condition de la Femme) – Consultation de la société civile du 23 janvier 2020 (Avis n°70 du 30 janvier 2020) ;
- l'élaboration d'un futur plan "Droits des femmes" en Fédération Wallonie-Bruxelles (Avis n°71 du 31 janvier 2020) ;
- l'application du décret du 20 octobre 2016 relatif à l'agrément des initiatives d'économie sociale et à l'agrément et au subventionnement des entreprises d'insertion – Critères relatifs au déséquilibre des sexes dans les entreprises d'insertion (Avis n°72 du 7 février 2020) ;
- l'avant-projet de décret du Gouvernement wallon relatif à l'allocation pour l'aide aux personnes âgées portant modification du Code Wallon de l'Action Sociale et de la Santé – 1^{ère} lecture (Avis n°73 du 5 mars 2020) ;
- l'urgence d'apporter une réponse "post-COVID-19" sensible au genre (Avis n°74 du 20 juillet 2020) ;
- l'avant-projet de décret du Gouvernement wallon relatif à l'accompagnement orienté coaching et solutions des chercheurs d'emploi – 1^{ère} lecture (Avis n°75 du 31 août 2020) ;
- l'avant-projet de décret relatif à la pérennisation des emplois créés dans le cadre du dispositif des aides à la promotion de l'emploi (APE) et à la création de nouveaux emplois dans le secteur non-marchand et les pouvoirs publics – 1^{ère} lecture (Avis n°76 du 16 octobre 2020).

Il a également rendu un avis dans le cadre des travaux du GIC :

- "Propositions de modification de la fiche de suivi pour le plan "Genre" 2019-2024 dans le cadre des travaux du Groupe Interdépartemental de Coordination (GIC)" (Avis n°A1 du 24 février 2020).

Auditions

Le CWEHF a poursuivi ses réflexions sur 2 thématiques qui avaient été retenues en 2019 :

Violences conjugales

Le CWEHF a souhaité obtenir des informations quant à la disponibilité des statistiques en matière de violences conjugales. Pour tenter de répondre à cette question, le CWEHF a invité Mme Charlotte VANNESTE, Maître de recherche à l'INCC, qui a présenté une recherche de 2016, commanditée par le Collège des Procureurs généraux, sur la politique criminelle en matière de violences dans le couple, avec un intérêt plus particulier sur la question de la récidive. Il a été constaté qu'il existe encore beaucoup de lacunes au niveau de la récolte des données, ce qui ne permet pas d'avoir une vue pertinente de la situation en termes de violences conjugales, intrafamiliales, de féminicides... L'étude a également montré l'importance d'investir dans l'accompagnement des auteurs (par exemple PRAXIS) pour réduire le taux de récidive plutôt que de les condamner à la prison ferme ou à la détention préventive.

Familles monoparentales

Mme Alexandra WOELFLE, Chargée d'études à la Ligue des familles, a présenté les résultats de l'enquête de la Ligue sur le vécu des familles pendant le premier confinement (mars 2020). Il ressort que les familles monoparentales sont plus nombreuses à mentionner la difficulté d'assurer un suivi scolaire, à s'occuper de leurs enfants, qu'elles sont plus stressées et qu'elles ont plus souvent le sentiment d'être dépassées. Les principales difficultés préexistantes ont été exacerbées pendant le confinement : difficultés financières, d'accès au logement, sentiment de

Conseil Wallon de l'Égalité entre Hommes et Femmes (CWEHF)

solitude, aggravation de la santé mentale due à la présence continue d'enfants confinés pendant plusieurs mois, problèmes de conciliation vie privée-vie familiale (charge mentale), inquiétude quant à la prise en charge des enfants si le parent tombait malade, problèmes d'accès à l'information, aux services, aux aides, préjugés de la société... Parmi les propositions qui ont été soumises aux parents pendant l'enquête, il semble que les familles et les familles monoparentales soient favorables au congé payé spécifique. Elles demandent également une plus grande souplesse de la part des employeurs et des solutions de répit/garde pour les enfants afin qu'elles puissent accomplir de manière plus sereine toute une série d'obligations.

Travaux et réflexions

Face à la crise du Covid-19, le CWEHF a mené une veille sur les impacts de cette crise sur les femmes et a émis un avis sur ce sujet.

Le CWEHF a également rencontré Mme la Ministre Christie MORREALE pour une information sur ses priorités de travail. Suite à cet échange, la Ministre MORREALE a mis en place un Comité de pilotage composé de plusieurs associations afin d'échanger sur les priorités de chantier à intégrer dans les différents plans prévus pour cette législature.

En ce qui concerne le GIC, le CWEHF a participé, dans un premier temps, à la formation des représentants.e.s des Cabinets responsables de la rédaction des fiches qui constitueront le 2^{ème} plan wallon "genre", puis à deux séances de coaching individualisé avec ces représentants.e.s afin de les aider à la rédaction de ces fiches. A la fin du processus, le CWEHF a rendu un avis sur les projets de fiches

Courriers

Le Bureau du CWEHF a envoyé un courrier à la Présidente de la Commission européenne, Mme Ursula VON DER LEYEN afin de l'encourager à prendre en compte l'égalité de genre dans ses travaux malgré la crise économique et sociale qui s'annonce suite à la crise sanitaire, et en particulier dans le cadre des projets comme "The EU Pay Transparency Directive" et "The Whole Gender Equality Strategy".

Le Bureau du CWEHF a envoyé un courrier à la Ministre Caroline DESIR sur la question du calendrier scolaire et de l'impact des changements sur les femmes.

Représentations

Fédération Wallonie-Bruxelles

Le CWEHF a participé aux réunions de consultation de la société civile en vue d'élaborer le plan "Droits des femmes". Il a également émis un avis sur le questionnaire qui donnait l'opportunité de proposer des mesures concrètes en fonction des 4 axes définis par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Consultations de la société civile pour des dossiers fédéraux et européens

Le CWEHF a participé à plusieurs consultations de la société civile, en présentiel ou par voie électronique :

- Consultation dans le cadre de la préparation de la CSW64.
- Consultation dans le cadre de la préparation de la stratégie "Woman in digital".
- Consultation dans le cadre du Comité de suivi FEDER sur le plan prévisionnel d'évaluation FEDER 2014-2020 modifié et pour la proposition d'ajustement budgétaire suite au lancement de l'Initiative d'Investissement en réaction au coronavirus.

- Consultation partenariale concernant l'évaluation de la programmation FEDER 2014-2020 et des propositions de mesures articulées autour de 5 axes pour la future programmation FEDER 2021-2027.
- Consultation partenariale concernant l'évaluation de la programmation FSE 2014-2020 et des propositions de mesures articulées autour de 11 objectifs pour la future programmation FSE+ 2021-2027.
- Consultation sur la note d'orientation relative à la programmation FEDER 2021-2027 approuvée par le Gouvernement wallon du 26 novembre 2020, en vue de la mise en place de groupes de travail début 2021.
- Consultation dans le cadre du Comité de suivi FSE sur le projet de modification de critères liés au décrochage scolaire.
- Consultation dans le cadre de la préparation du 8^{ème} rapport périodique de la CEDAW.

Audition du CWEHF à la Commission pour l'Égalité des Chances entre les Hommes et les Femmes du Parlement wallon

Le CWEHF a exposé ses positions sur l'impact de la crise de la COVID-19 sur les femmes sur base de son avis n°74 sur "L'urgence d'apporter une réponse "post-COVID-19" sensible au genre".

Réseau Wallon "Femmes et Santé"

Lors du premier confinement, le Réseau Wallon a réalisé 4 pod-casts sur le vécu des femmes. Fin 2020, il a souhaité poursuivre ce travail de récolte de témoignages en élargissant les publics de femmes à interviewer. A terme, le Réseau souhaite proposer au politique des recommandations en matière de santé et d'accès à la santé en période de confinement. Le CWEHF a décidé de participer à cette démarche.

En savoir plus sur le [CWEHF](#)



Observatoire du Commerce

L'Observatoire du commerce exerce une compétence consultative générale en matière de commerce en Wallonie. Composé de membres et d'experts sectoriels (environnement urbain, protection du consommateur, politique sociale et mobilité durable), l'Observatoire du commerce remet des avis variés, tant sur des projets très concrets d'implantations commerciales que sur des schémas locaux ou régionaux, ainsi que sur des projets de décret et d'arrêté.

Présidence

Jean JUNGLING (depuis novembre 2020)
Michèle ROUHART (jusqu'en novembre 2020)

Vice-Présidence

Bernadette MERENNE (depuis novembre 2020)

Secrétaires de Commission

Sophie HANSON
Charlotte TILMAN

Assistante administrative

Coralie RIGO

Réunions

Durant l'année 2020, l'Observatoire du Commerce s'est réuni à 21 reprises.

Avis

En 2020, l'Observatoire du commerce a remis 120 avis. 119 de ces avis étaient relatifs à des projets individuels. L'Observatoire du commerce a remis un avis sur un projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'arrêté du 2 avril 2015 relatif au fonctionnement et à la composition de l'Observatoire du commerce.

Auditions

Dans le cadre de ces demandes concernant les projet individuels, l'Observatoire auditionne les demandeurs ainsi que les communes. En 2020, il y a eu 106 auditions réparties sur 21 réunions.

Renouvellement

En novembre 2020, l'Observatoire du Commerce a été renouvelé : les membres ont été désignés pour une durée de 5 ans. Parmi les membres effectifs, un nouveau Président a été nommé : M. Jean JUNGLING a succédé ainsi à Mme Michèle ROUHART, qui présidait l'Observatoire depuis son instauration en 2015.

Le numéro 146 de la revue Wallonie consacre un article sur le renouvellement de l'Observatoire du Commerce, avec l'interview croisée de l'ancienne Présidente et du nouveau.

En savoir plus sur
[l'Observatoire du Commerce](#)



Commissions d'agrément

Le CESE Wallonie assure le Secrétariat de plusieurs Commissions d'agrément dans le domaine de l'économie sociale, de l'emploi et de la formation.

- Commission consultative des centres d'insertion socioprofessionnelle
- Commission Chèques
- Commission Congé-éducation payé
- Commission consultative et d'agrément des entreprises d'économie sociale
- Commission consultative et de concertation en matière de placement
- Commission consultative et d'agrément des entreprises titres-services
- Commission consultative Fonds de Formation Titres-Services
- Commission PMTIC

Les Commissions d'agrément sont composées de membres issus des organisations représentatives des employeurs, des travailleurs, des associations environnementales ainsi que de représentants d'autres organisations qui apportent leur expertise dans les domaines traités (associations professionnelles, monde associatif, universités et hautes écoles, Administration et organismes publics, pouvoirs locaux, consommateurs, ...).

Le Secrétariat des Commissions d'agrément est assuré par le personnel du CESE Wallonie. Les Secrétaires de Commission organisent les réunions et les auditions, préparent les dossiers, rédigent les projets d'avis sur base des positions exprimées par les membres, rédigent les comptes-rendus,... Les Assistantes administratives complètent l'équipe et permettent, grâce à leur appui technique, la bonne organisation des travaux.

Les noms des Présidents et Vice-Présidents sont indiqués ainsi que ceux des Secrétaires de Commission et des Assistantes administratives (situation au 31/12/2020).

Le rapport d'activité du CESE Wallonie présente une synthèse des travaux menés en 2020 au sein des Conseils consultatifs : les réunions organisées, les avis rendus, les auditions, les autres travaux et réflexions.

Chaque Conseil consultatif rédige son propre rapport d'activité, plus détaillé et disponible sur le site internet du CESE Wallonie.

Au cours de l'année 2020, en raison de la crise sanitaire, la plupart des réunions ont eu lieu en visioconférence.

Pour connaître les références légales, missions et composition des Commissions d'agrément, consultez la page de la Commission concernée sur www.cesewallonie.be

Commission consultative des centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP)

La Commission CISP a pour principales missions de remettre au Ministre de la Formation un avis motivé sur l'octroi ou le renouvellement d'agrément d'un centre d'insertion socioprofessionnelle ou d'une filière lorsque son avis est sollicité par l'Administration ainsi que sur la suspension ou le retrait d'agrément d'une filière ou d'un centre lorsque le dossier est jugé "problématique". Elle remet également un avis motivé sur les demandes de transfert de filières entre centres agréés.

Présidence

Frédéric CLERBAUX

Vice-Présidence

Jérôme THIRY

Secrétaire de Commission

Claude GONTIER

Assistantes administratives

Carmelina MONTAGNINO

Laurie PRESTI

La Commission s'est réunie à 2 reprises en 2020.

Avis

L'avis de la Commission a été sollicité sur sept dossiers en 2020 (2 dossiers d'opérateurs dont le fonctionnement a été jugé problématique par les services d'inspection et 5 demandes d'agrément de nouvelles filières dans le cadre de l'appel à projets Prison 2021). Après examen des dossiers, la Commission CISP a rendu :

- 2 avis favorables au maintien de l'agrément des opérateurs "problématiques", moyennant un suivi strict de la mise en œuvre des mesures de redressement annoncées par ces centres.
- 3 avis favorables, 1 avis défavorable et 1 abstention relatifs à l'agrément de nouvelles filières dans le cadre de l'appel à projets Prison 2021.

Auditions

Pour l'examen des deux dossiers d'opérateurs "problématiques", la Commission a procédé à l'audition des représentants des centres concernés, avant de remettre son avis sur les dossiers.

Travaux et réflexions

En 2020, les travaux de la Commission CISP ont essentiellement porté sur :

- L'examen des dossiers d'opérateurs problématiques et de demandes d'agrément de nouvelles filières sur lesquels son avis a été sollicité.
- L'approbation du rapport d'activités 2019 de la Commission CISP (via consultation électronique).

- Des informations diverses : notes d'informations sur l'évolution de la base légale relative aux CISP ; nouveaux décret et AGW relatifs au contrôle des législations et réglementations relatives à la reconversion et au recyclage professionnel ainsi qu'à l'instauration d'amendes administratives applicables en cas d'information à ces législations ; suivi des avis rendus par la Commission en 2019 ; synthèse des rapports d'activités 2018 des centres.

En savoir plus sur la [Commission CISP](#)



Commission Chèques

La Commission Chèques est chargée principalement de rendre des avis motivés sur l'agrément, la suspension, le refus ou le retrait d'agrément des opérateurs de formation ou des formations en matière de chèques-formation, lorsque son avis est sollicité par l'Administration. Elle propose ensuite au Gouvernement wallon un nombre forfaitaire d'heures susceptibles d'être financées par le chèque-formation dans le cadre de la formation à distance. En matière de chèques-crédation, la Commission est également chargée de rendre des avis motivés lorsque son avis est sollicité par l'Administration.

Présidence

Isabelle MICHEL

Vice-Présidence

Arnaud LE GRELLE (depuis novembre 2020)

Secrétaires de Commission

Claude GONTIER

Florence LEDIEU

Assistantes administratives

Carmelina MONTAGNINO

Laurie PRESTI

La Commission s'est réunie à 8 reprises en 2020.

Avis

Au cours de l'année 2020, la Commission a rendu 33 avis dans le cadre du dispositif chèques-formation. L'avis de la Commission n'a pas été sollicité sur des dossiers introduits par des opérateurs dans le cadre du dispositif chèques-crédation.

Parmi les 33 avis¹ rendus dans le cadre du dispositif chèques-formation :

- 32 avis concernent 152 formations proposées à l'agrément ou au renouvellement d'agrément par des opérateurs de formation. Parmi ces 152 formations, 51 ont reçu un avis favorable à l'unanimité, 88 un avis défavorable à l'unanimité et 13 un avis divisé (dont un qui portait sur un recours introduit par un opérateur).
- 1 avis concerne un dossier de demande d'agrément d'un opérateur de formation (proposant 73 formations à l'agrément) suite à une analyse juridique du Service Public de Wallonie (SPW) sur la personnalité juridique de l'opérateur. La Commission a rendu un avis divisé sur le dossier de demande d'agrément de l'opérateur.

Concernant plusieurs dossiers, la Commission a souhaité soit auditionner l'opérateur de formation, soit obtenir des compléments d'informations. Elle a dès lors décidé de reporter son avis sur tout ou partie de ces dossiers lors de ses prochaines réunions.

¹ Il est à noter que l'avis de la Commission a été moins sollicité, au cours de l'année 2020, sur les dossiers d'agrément suite à la crise sanitaire de la COVID-19 ainsi qu'aux mesures d'agrément adoptées par la Ministre dans le cadre de cette crise.

Auditions

Au cours de l'année 2020, la Commission a procédé à l'audition de deux opérateurs chèques-formation dans le cadre de l'examen de leur dossier.

En outre, dans le cadre de ses réflexions sur les dispositifs chèques-formation et chèques-crédation, la Commission a entendu :

- Mme C. MARCHAL, Conseillère au sein du Forem, sur les données statistiques relatives au dispositif chèques-formation pour les années 2017, 2018 et 2019.
- Mme MAHIOUS sur l'état des lieux du dispositif chèques-crédation.

Travaux et réflexions

En 2020, les travaux de la Commission Chèques ont essentiellement porté sur :

- L'examen des dossiers des opérateurs chèques-formation qui lui ont été soumis par l'Administration (Direction de la Formation Professionnelle au sein du Département de l'Emploi et de la Formation Professionnelle - SPW Economie, Emploi, Recherche).
- Une information sur le suivi de certains dossiers chèques-formation par le SPW.
- La mise à jour de la jurisprudence relative aux dossiers chèques-formation qui lui ont été soumis pour examen dans le cadre du décret du 10 avril 2003. Il est à noter que la Commission travaille, de manière continue, sur l'amélioration de ce document, compte tenu de sa mission en matière d'agrément qui lui est octroyée.

Commission Chèques

- L'examen des modules de formation à distance (proposition pour chaque domaine de formation faisant l'objet d'une demande d'agrément d'un nombre forfaitaire d'heures susceptibles d'être financées par le chèque-formation). Une réflexion a toutefois été menée sur la mission de la Commission concernant l'agrément des modules de formations à distance suite aux mesures d'agrément adoptées par le SPW et la Ministre dans le cadre de la crise sanitaire.
- Une présentation par le SPW de l'état des lieux du dispositif chèques-crédation.
- Une réflexion relative aux modalités d'adoption et au contenu des avis.
- La rédaction de son rapport d'activité pour l'année 2019.
- L'élaboration d'un nouveau règlement d'ordre intérieur, établi sur base du canevas élaboré par le CESE Wallonie. L'élaboration de ce canevas s'inscrit dans une démarche transversale au sein du CESE pour uniformiser les règles de fonctionnement des organismes consultatifs qui y sont hébergés, dans la continuité des principes soutenant la réforme de la fonction consultative. Ce travail est toujours en cours de réalisation au sein de la Commission.

Renouvellement

Un renouvellement des mandats des membres de la Commission a été réalisé via l'arrêté du Gouvernement wallon du 26 novembre 2020 portant désignation des membres de la Commission Chèques, instituée par le décret du 10 avril 2003 relatif aux incitants financiers à la formation des travailleurs occupés par les entreprises.

En savoir plus sur
[la Commission Chèques](#)



Commission Congé-éducation payé (CEP)

La Commission d'agrément Congé-éducation payé (CEP) est principalement chargée de se prononcer, par décision motivée, sur l'agrément, le retrait ou la suspension d'agrément de certaines catégories de formations générales et professionnelles. Elle a également d'autres rôles, comme le suivi de l'évolution de la situation budgétaire de la réglementation CEP.

Présidence

Thierry JACQUES

Vice-Présidence

A désigner

Secrétaires de Commission

Florence LEDIEU

Assistants administratives

Carmelina MONTAGNINO

Laurie PRESTI

La Commission s'est réunie à 4 reprises en 2020.

Avis

Au cours de l'année 2020, la Commission a rendu 68 décisions d'agrément pour 68 modules de formations dans le cadre du dispositif CEP¹. Ces décisions sont les suivantes :

- 32 décisions favorables² et 13 décisions défavorables à l'octroi de modules de formations dans le cadre du CEP organisés par des opérateurs de formation.
- 21 décisions favorables³ et 2 décisions défavorables au renouvellement d'agrément de modules de formations dans le cadre du CEP organisés par des opérateurs de formation.

La Commission s'est ensuite prononcée sur des rapports d'évaluation relatifs à des formations déjà agréées pour des opérateurs de formation en vue de leur amélioration.

Auditions

Au cours de l'année 2020, la Commission n'a pas auditionné d'opérateurs de formation dans le cadre de l'examen de leurs dossiers.

Dans le cadre de ses réflexions sur le dispositif, la Commission a entendu M. PAQUET, Expert aides publiques et incitants financiers au Forem, sur les données statistiques relatives au congé-éducation payé pour les années scolaires 2016-2017 et 2017-2018.

¹Ce chiffre trouve ses explications dans la crise sanitaire.

²Pour tout ou partie de la formation proposée à l'agrément.

³Idem

Travaux et réflexions

En 2020, les travaux de la Commission Congé-éducation payé ont essentiellement porté sur :

- L'examen des formations présentées à l'agrément ou au renouvellement d'agrément dans le cadre du dispositif.
- L'examen des rapports annuels d'évaluation des formations agréées dans le cadre du dispositif.
- Une réflexion relative au contenu de la motivation des décisions d'agrément de la Commission.
- Une information sur les mesures prises dans le cadre du dispositif suite à la crise sanitaire de la Covid-19.
- Le suivi budgétaire du dispositif conformément à la mission qui lui est confiée par la section 6 du chapitre IV de la loi du 22 janvier 1985. Dans ce cadre, elle a pris connaissance des rapports statistiques sur le dispositif pour les années scolaires 2016-2017 et 2017-2018.
- La rédaction de son rapport d'activité pour l'année 2019.
- La mise à jour de la jurisprudence relative aux formations sur lesquelles elle se prononce par décision motivée. Il est à noter que la Commission travaille, de manière continue, sur l'amélioration de ce document, compte tenu de sa mission qui lui est octroyée en matière d'agrément.
- La mise à jour d'un tableau de bord des décisions rendues sur les dossiers d'agrément et de renouvellement d'agrément.

En savoir plus sur la [Commission CEP](#)



Commission consultative et d'agrément des entreprises d'économie sociale (COMES)

La Commission consultative et d'agrément des entreprises d'économie sociale est constituée en application de l'article 6 du décret relatif à l'économie sociale du 20 novembre 2008. Elle rend des avis relatifs à trois dispositifs particuliers de l'économie sociale : les entreprises d'insertion, les initiatives de développement de l'emploi dans le secteur des services de proximité à finalité sociale (IDESS) et les agences-conseils.

Présidence

Christian PETERS

Vice-Présidence

Bénédicte SOHET

Secrétaire de Commission

Anne GUILLICK

Assistantes administratives

Carmelina MONTAGNINO

Laurie PRESTI

La COMES s'est réunie à 17 reprises en 2020.

Avis

Au cours de l'année 2020, la Commission a rendu les avis suivants :

- Dispositif entreprises d'insertion : 31 avis (11 avis relatifs à la validation d'un critère pour la subvention "Mise en œuvre des principes de l'économie sociale, année 2018"), 4 avis relatifs à la validation d'un critère pour la subvention "Mise en œuvre des principes de l'économie sociale, année 2019", 1 avis relatif à une proposition de suspension d'agrément, 1 avis favorable à la levée d'une suspension d'agrément, 3 avis favorables à une nouvelle demande d'agrément (2 ans), 4 avis favorables à un renouvellement d'agrément pour 4 ans, 4 avis favorables à une demande d'agrément (suite à un dossier de demande rentré hors délais), 3 avis de renouvellement d'agrément (dont 1 avis défavorable).
- Dispositif "IDESS" : 17 avis (14 avis favorables à une extension d'agrément, 3 avis favorables à un renouvellement (4 ans) d'agrément), 1 avis favorable à une modification d'effectif IDESS (diminution SINE et extension art. 60 §7).
- Dispositif Agences-conseils : 7 avis (2 avis portant sur l'approbation de rapport d'activité de 2017 (favorable, resp. 7.200€ et 15.000 €) , 2 avis portant sur l'approbation de rapport d'activité de 2018 (resp. 12.000€, 13.200€ et 15.000 €), 1 avis de renouvellement d'agrément, 1 avis portant sur l'octroi de la subvention de base, solde 2018-avance 2029.

Auditions

Le système des auditions a été maintenu dans le contexte de toute nouvelle demande d'agrément et d'avis de suspension ou de retrait d'agrément, de manière à permettre aux porteurs de projet de faire valoir leurs éléments de défense.

Le souhait de la Commission est d'appréhender de façon systématique, actualisée et globale le statut des entreprises d'insertion avant de procéder à un renouvellement d'agrément à durée indéterminée. La majorité des agréments ont été renouvelés à durée indéterminée durant la période 2019-2020¹.

Une audition a été réalisée dans le cadre du dispositif Agences-conseils, ayant mené à la demande d'introduction d'un plan de redressement.

En savoir plus sur la [COMES](#)



¹ A l'heure de la rédaction de ce rapport d'activité, 25 renouvellements d'agrément d'entreprises d'insertion à durée indéterminée restent à effectuer.

Commission consultative et de concertation en matière de placement (COPLA)

La Commission consultative et de concertation en matière de placement (COPLA) est chargée de rendre des avis motivés au Gouvernement wallon sur l'agrément, la suspension ou le retrait de l'agrément des agences de travail intérimaire ainsi que sur la suspension ou le retrait d'enregistrement des agences de placement. Elle peut également se prononcer sur toutes les questions relatives au placement en général ou au travail intérimaire.

Présidence

Laurent STAS DE RICHELLE

Vice-Présidence

Giuseppe PAGANO

Secrétaires de Commission

Frédérique DEBRULE

Nathalie DELBRASSINNE

Assistante administrative

Frédérique BLANJEAN

En 2020, la COPLA s'est réunie à 2 reprises et a organisé 5 consultations électroniques.

Avis

Au cours de l'année 2020, la Commission a rendu les 19 avis suivants :

- 12 avis favorables relatifs à des demandes d'agrément pour le service de travail intérimaire, pour une durée de 2 ans ;
- 2 avis favorables relatifs à des demandes de renouvellement d'agrément pour le service de travail intérimaire, pour une durée de 2 ans ;
- 5 avis favorables relatifs à des demandes de renouvellement d'agrément pour le service de travail intérimaire, pour une durée indéterminée.

Auditions

Au cours de l'année, il y a eu une audition d'un représentant d'agence, dans le cadre d'une demande d'agrément, afin d'obtenir des compléments d'informations sur les projets envisagés par celle-ci.

Travaux et réflexions

La Commission a rédigé le rapport d'activité 2019 relatif à ses activités et l'a ensuite transmis aux Gouvernement et Parlement wallons.

Au cours de l'année 2020, la Commission a accordé une attention toute particulière à des agences présentant par exemple un endettement important vis-à-vis de l'ONSS ou du Fonds social pour les intérimaires, à celles procédant à de la mise à disposition potentielle de travailleurs

intérimaires sous CDI ou à de la mise à disposition de travailleurs intérimaires sans disposer d'un agrément ou d'un enregistrement notamment dans le secteur de l'Horeca ou de l'événementiel, ou encore à celles soupçonnées de poursuivre leurs activités malgré la perte d'une dispense d'agrément, Elle a aussi régulièrement rempli son rôle dans le cadre du suivi des plans de paiement obtenus par des entreprises agréées auprès de leurs créanciers ou du suivi d'entreprises qui avaient une dette importante non couverte par un plan d'apurement afin d'obtenir les explications nécessaires et d'autoriser ou non la poursuite des activités des agences concernées. Elle a en outre suivi de près des agences faisant l'objet d'une procédure de réorganisation judiciaire ou d'une enquête auprès de l'Auditorat du travail.

En 2020, la Commission a poursuivi sa réflexion sur les agents de joueurs dans le monde du football et s'est informée, auprès de la Pro League - également soucieuse d'instaurer davantage de régulation dans ce secteur - sur le projet de mise en œuvre de la "clearing house" (plateforme électronique par laquelle doivent passer tous les versements des clubs vers les agents). Elle a également pris connaissance du règlement pour les intermédiaires mis en place depuis le mercato d'été.

En outre, la Commission a continué à réfléchir aux actions qu'elle pourrait mettre en place, dans le cadre de son champ de compétences, face aux pratiques de plus en plus nombreuses se situant à la limite du champ d'application du décret placement (ex. : économie de plateforme) ; qu'il s'agisse de mise à disposition en dehors de tout cadre légal ou de contournement de la réglementation dans des secteurs comme les banques et assurances, l'agriculture, la distribution ou encore le secteur des artistes. L'objectif poursuivi par la Commission est de veiller à ce que ces différents prestataires de services se mettent en conformité avec la réglementation et n'échappent ni aux obligations du secteur de l'intérim ni au contrôle de l'activité de placement.

Commission consultative et de concertation en matière de placement (COPLA)

Au cours de l'année, les membres de la Commission ont continué à mener une réflexion sur la qualité des services d'outplacement prestés par certaines agences de placement enregistrées, en vue de proposer des pistes d'amélioration (en s'inspirant éventuellement des mesures déjà prises en Flandre). Cette réflexion a par ailleurs été l'occasion d'une nouvelle adaptation des formulaires de rapports d'activité à destination des agences de placement enregistrées pour le service d'outplacement pour une meilleure prise en compte de la réalité, une vision statistique complète de ce service de placement ainsi qu'une mise en conformité avec la réglementation actuelle. A cette occasion, la Commission a également pris connaissance du rapport annuel CERTO, organisme flamand de certification, créé à l'initiative du Ministre de l'Emploi.

Par ailleurs, afin de disposer de plus d'outils encore pour remplir correctement sa mission de surveillance du fonctionnement du marché de placement, la Commission a poursuivi sa collaboration régulière avec les Secrétariats des Commissions d'agrément des autres régions du pays ainsi qu'avec le Fonds social pour les intérimaires. Elle a par exemple convenu avec ce dernier d'interroger les agences belges ou étrangères n'ayant pas eu d'activité d'intérim ou d'autres services de placement en Belgique pendant 4 trimestres consécutifs sur leurs intentions au niveau d'éventuelles prestations de services de placement sur le territoire belge à l'avenir.

La collaboration avec les services de l'Inspection sociale régionale s'est également poursuivie en 2020. La Commission a été confrontée, à plusieurs reprises, à la difficulté de réaliser, dans le chef des services compétents, des inspections lorsque des agences étrangères ne disposent pas d'une unité d'établissement sur le territoire belge. Force lui a été de constater que la coopération européenne à ce niveau est encore pratiquement inexistante. Par ailleurs, avec l'Administration, elle a convenu, dans un souci de simplification administrative, de ne plus réclamer aux agences

belges leurs comptes annuels à annexer à leur rapport annuel d'activité dans la mesure où ceux-ci sont disponibles auprès de la BCE.

Enfin, la Commission a été interpellée par un courrier émanant de la batellerie rhénane et intérieure au sujet d'une agence, dispensée d'agrément en région wallonne sur la base d'un agrément reçu en région flamande, qui fournira à la Belgique, dès 2021, du personnel asiatique (des Philippines et d'Indonésie) au secteur de la navigation intérieure. Cette pratique soulevant plusieurs inquiétudes (respect du temps de travail, conditions de travail et de vie, respect et contrôle des salaires,...), la Commission a décidé de consacrer une attention particulière à ce dossier, tout en rappelant que ce secteur ne figure plus au rang des secteurs où l'intérim est interdit, en application de la Directive européenne relative au travail temporaire.

Chambre de concertation

La Chambre de concertation s'est réunie une fois durant l'année 2020. Au cours de cette réunion, elle a travaillé sur les points suivants :

- "Le travail intérimaire en Wallonie – Aperçu statistique au travers des données recueillies auprès de la BCSS et du FOREM" (Données 2018 et évolutions 2009/2011 à 2018) : présentation par le FOREM ;
- "Difficultés de recrutement des agences agréées de travail intérimaire et des agences de placement enregistrées".

La Chambre de concertation a également rédigé le rapport d'activité 2019 relatif à ses activités et l'a ensuite transmis aux Gouvernement et Parlement wallons.

En savoir plus sur la [COPLA](#)



Commission consultative d'agrément des Entreprises Titres-services (ETS)

La Commission consultative d'agrément des entreprises titres-services est chargée de remettre un avis concernant l'octroi ou le retrait d'agrément des entreprises titres-services.

Présidence

Sébastien DUPANLOUP

Vice-Présidence

/

Secrétaires de Commission

Claude GONTIER

Anne GUILLICK

Assistantes administratives

Carmelina MONTAGNINO

Laurie PRESTI

En 2020, la Commission s'est réunie à 10 reprises et a procédé à 1 consultation électronique.

Avis

Au cours de l'année 2020, la Commission a rendu 28 avis portant sur les dossiers suivants :

- 14 dossiers de demande d'agrément. Tous ont reçu un avis favorable.
- 14 dossiers concernant des entreprises en infraction au regard de la législation titres-services. La Commission a rendu :
 - 2 avis favorables au maintien de l'agrément ;
 - 3 avis favorables au retrait immédiat de l'agrément ;
 - 5 avis favorables au retrait avec sursis de l'agrément ;
 - 4 avis favorables à une levée de retrait avec sursis. En effet, 4 entreprises qui ont, durant l'année 2019 ou 2020, fait l'objet d'un retrait d'agrément avec sursis, ont été invitées à se mettre en ordre avec la législation Titres-services endéans les 4 mois suivant la notification de cette décision. Après examen des pièces produites par ces 4 entreprises pour se mettre en conformité, la Commission s'est prononcée en faveur de la levée du retrait avec sursis et donc du maintien de leur agrément.

A noter que lors de sa dernière réunion de l'année 2020, la Commission a examiné et pris position sur 2 autres dossiers (1 demande d'agrément et 1 dossier d'infraction). Toutefois, les avis portant sur ces 2 dossiers n'ont pu être adoptés valablement qu'à l'issue d'une procédure électronique qui s'est clôturée en janvier 2021. Ces 2 avis ont dès lors été adoptés formellement le 6 janvier 2021 bien que les dossiers aient été examinés et que les responsables des entreprises aient été auditionnés lors de la réunion du 17 décembre 2020.

Auditions

La Commission a procédé à l'audition des représentants de 23 entreprises dans le cadre de leur demande d'agrément ou dans le cadre d'une procédure de retrait d'agrément. A noter que les entreprises ayant introduit une demande d'agrément et les entreprises concernées par une procédure de retrait d'agrément sont systématiquement conviées à une audition auprès de la Commission. Sur les 26 entreprises convoquées en 2020 (pas d'audition pour les levées de retrait avec sursis), 2 entreprises ne se sont pas présentées et 1 audition a dû être annulée en mars 2020 compte tenu de la situation sanitaire.

Travaux et réflexions

En 2020, les travaux de la Commission ETS ont essentiellement porté sur :

- L'examen des dossiers d'agrément ou d'infraction qui lui ont été soumis par l'Administration (30 dossiers en 2020).
- La prise d'acte des procédures de retrait d'office entamées par l'Administration pour 8 entreprises titres-services ayant des dettes ONSS ou des dettes d'impôt ;
- La prise d'acte d'un transfert d'agrément dans le cadre d'une fusion d'entreprises.
- Le suivi des avis rendus par la Commission.
- L'adoption de nouvelles fiches de présentation des dossiers d'agrément et d'infraction.
- Le lancement d'une réflexion de fond sur l'activité de repassage compte tenu des nombreuses infractions constatées dans ce domaine. Un groupe de travail dédié à cette thématique sera lancé en 2021.
- Un point d'attention sur la situation des travailleurs en cas de retrait d'agrément.

Commission consultative d'agrément des Entreprises Titres-services (ETS)

- L'approbation du rapport d'activité 2019 de la Commission ETS.
- Des informations diverses : information sur la tenue d'un séminaire à l'INAMI intitulé "Le système des titres-services et ses effets sur l'emploi et l'incapacité de travail en Belgique" ; information sur la demande du Parlement wallon d'avoir une présentation du dernier rapport d'activité de la Commission¹ ; état d'avancement du cahier des charges en vue de la prochaine évaluation du dispositif TS ; questionnement sur la vente d'entreprises TS par des agences immobilières ; mesures Covid pour le secteur des titres-services ; circulaire du 13 février 2019 relative aux administrateurs, gérants, mandataires ou personnes ayant le pouvoir d'engager une entreprise TS impliqués dans une liquidation.

Par ailleurs, une réunion s'est tenue le 21 février 2020 à l'initiative du Cabinet de la Ministre de l'Emploi et de la Formation afin d'échanger sur l'entrée en vigueur des nouvelles obligations légales applicables au dispositif titres-services à dater du 1^{er} janvier 2021 (moyenne de 19h de travail/ETP et de 9h de formation/ETP) et d'identifier des pistes d'optimisation de l'utilisation du Fonds de formation titres-services. Des représentants du Cabinet, des partenaires sociaux (dont certains siégeant en Commission ETS), du Forem et de l'administration étaient présents à cette rencontre.

Enfin, le 16 septembre 2020, le rapport d'évaluation 2017 d'IDEA Consult sur le dispositif titres-services a été présenté aux membres de la Commission EFE du CESE Wallonie ainsi qu'aux membres de la Commission d'agrément des entreprises titres-services et aux membres de la Commission Fonds de formation titres-services.

¹ Sans suite à ce jour compte tenu de la crise sanitaire.

**En savoir plus sur la
[Commission consultative d'agrément
des Entreprises Titres-services](#)**



Commission consultative Fonds de Formation Titres-services (FFTS)

La Commission consultative Fonds de formation titres-services (FFTS) est chargée de remettre un avis sur les demandes d'approbation de formations visant à former les travailleurs ayant conclu un contrat de travail titres-services. Les modules de formation peuvent être organisés par les entreprises titres-services elles-mêmes ou par des prestataires de formation externes. Pour être approuvées par la Région et faire l'objet d'une subvention, ces formations doivent :

- soit être en lien avec la fonction exercée par le travailleur titres-services (ergonomie, organisation efficace, sécurité, hygiène, ...);
- soit poursuivre un objectif de spécialisation ou de mobilité professionnelle du travailleur au sein du secteur des titres-services.

Présidence

Florence GILBERT DE CAUWER

Vice-Présidence

/

Secrétaires de Commission

Claude GONTIER
Florence LEDIEU

Assistantes administratives

Carmelina MONTAGNINO
Laurie PRESTI

En 2020, la Commission s'est réunie à 7 reprises et a procédé à 3 consultations électroniques (entre mi-mars et mi-mai).

Avis

Au cours de l'année 2020, la Commission FFTS a rendu 151 avis sur des demandes d'approbation de formations :

- La Commission a rendu 51 avis favorables, 7 avis défavorables et 1 avis divisé concernant des demandes introduites par des entreprises agréées titres-services (59 avis).
- La Commission a rendu 83 avis favorables, 5 avis défavorables et 4 avis divisés concernant des demandes introduites par des prestataires de formation externes (92 avis).

Travaux et réflexions

En 2020, les travaux de la Commission FFTS ont essentiellement porté sur :

- La remise d'avis sur les demandes d'approbation de formations qui lui ont été soumises par l'Administration (151 dossiers en 2020).
- Le suivi des avis rendus par la Commission.
- Le suivi du tableau de jurisprudence des refus.
- La présentation, par le Forem, des données chiffrées relatives à l'utilisation du Fonds en 2017 et 2018 et des premières données disponibles pour l'année 2019.
- L'approbation du rapport d'activité 2019 de la Commission FFTS.

- La présentation de la formation Covid-19 (E1643) dispensée par le Forem aux formateurs internes des entreprises, afin qu'eux-mêmes puissent dispenser la formation aux aide-ménagères.
- Des points d'informations divers : information sur des questions parlementaires liées à l'utilisation du FFTS; information sur la demande du Parlement wallon d'avoir une présentation du dernier rapport d'activité de la Commission¹; mesure "aide au permis de conduire" pour les aide-ménagères.

Par ailleurs, une réunion s'est tenue le 21 février 2020 à l'initiative du Cabinet de la Ministre de l'Emploi afin d'échanger sur l'entrée en vigueur des nouvelles obligations légales applicables au dispositif titres-services à dater du 1^{er} janvier 2021 (moyenne de 19h de travail/ETP et de 9h de formation/ETP) et d'identifier des pistes d'optimisation de l'utilisation du Fonds de formation titres-services. Des représentants du Cabinet, des partenaires sociaux (dont certains siégeant en Commission FFTS), du Forem et de l'Administration étaient présents à cette rencontre.

Enfin, le 16 septembre 2020, le rapport d'évaluation 2017 d'IDEA Consult sur le dispositif titres-services a été présenté aux membres de la Commission EFE du CESE Wallonie ainsi qu'aux membres de la Commission d'agrément des entreprises titres-services et aux membres de la Commission Fonds de formation titres-services.

En savoir plus sur la [Commission consultative Fonds de Formation Titres-services](#)



¹ Sans suite à ce jour compte tenu de la crise sanitaire.

Commission PMTIC

Plan mobilisateur des Technologies de l'Information et de la Communication

La Commission PMTIC a pour principale mission de remettre des avis en matière d'octroi, de suspension et de retrait d'agrément des opérateurs de formation PMTIC, de répartir les quotas d'heures de formation entre les opérateurs et, plus globalement, de superviser le dispositif PMTIC. Le Plan mobilisateur des technologies de l'information et de la communication mis en œuvre par le Gouvernement wallon en 2005 (après une expérience pilote de 2002 à 2004), est un dispositif destiné à sensibiliser et à former aux TIC le public des demandeurs d'emploi et les bénéficiaires du revenu d'intégration ou de l'aide sociale qui ne sont pas ou peu familiarisés à ces technologies et qui souhaitent s'y former. En ce sens, ce projet vise à lutter contre la fracture numérique et à favoriser l'accès de ce public à la société de la connaissance. Les opérateurs agréés (ASBL, CPAS ou administrations communales) peuvent bénéficier d'une subvention de 7,50 € par heure de formation dispensée et par personne formée.

Présidence

Jérôme THIRY

Vice-Présidence

Jacques SPELKENS

Michel VERSTREPEN

Secrétaires de Commission

Claude GONTIER

Anne GUILLICK

Assistantes administratives

Carmelina MONTAGNINO

Laurie PRESTI

En 2020, la Commission s'est réunie à 4 reprises.

Les travaux de la Commission ont porté sur :

- l'octroi des heures supplémentaires à consommer en 2021 par certains opérateurs de formation ;
- l'octroi des heures à consommer en 2021 par les opérateurs de formation ;
- l'adoption du rapport d'activité 2019 de la Commission PMTIC ;
- la présentation du rapport chiffré 2019 de l'Administration sur le dispositif PMTIC ;
- les réflexions sur la réforme du dispositif PMTIC ;
- la situation des opérateurs PMTIC et expert pédagogique.

Avis

Au cours de l'année 2020, la Commission PMTIC a rendu 2 avis sur des demandes d'approbation de formation :

- 1 avis relatif à la répartition d'heures supplémentaires pour 2020 entre les opérateurs de formation (132.393 heures à répartir entre 53 opérateurs) ;
- 1 avis relatif à la proposition de répartition, pour l'année 2021, d'heures de formation entre opérateurs de formation (130.688 heures à répartir entre 53 opérateurs).

En savoir plus sur la Commission PMTIC



Centre de Documentation

Responsable

Jean-Claude PIRLOT

Le Centre de Documentation traite l'information et rassemble des documents ayant trait essentiellement à la politique régionale wallonne, à l'économie, aux matières sociales et environnementales. Il rejoint les préoccupations du CESE Wallonie (matières étudiées au sein des différentes instances (Commissions internes, Pôles, Conseils consultatifs et Commissions d'agrément).

Composition du fonds documentaire

- 5.000 monographies (livres, brochures, rapports, etc.);
- 60 périodiques courants ;
- journaux : le CESE Wallonie est abonné à une dizaine de quotidiens (en version papier et numérique). Les quotidiens ne sont pas conservés.

Exploitation du fonds documentaire du CESE Wallonie et des sources externes

Revue des acquisitions

Une revue des acquisitions reprenant les titres et tables des matières des documents réceptionnés est réalisée. Cette revue des acquisitions peut être consultée sur l'intranet du CESE Wallonie.

Recherches d'informations

Le Centre de Documentation assure la veille documentaire et pratique la diffusion sélective de l'information. Il exploite son propre fonds documentaire et ses sources d'information en ligne.

Le Centre de Documentation est principalement à la disposition du personnel du CESE Wallonie mais il est aussi accessible au public, sur rendez-vous.

Fournitures de documents primaires

Le Centre de Documentation se charge d'obtenir, pour le personnel, des monographies, des articles de périodique. Par ailleurs, le service est membre de l'ABD (Association belge de Documentation) et du réseau IMPALA (système de commande électronique de documents).

Base de données bibliographiques

Le Centre de Documentation réalise une base de données comprenant les références bibliographiques d'une sélection de documents acquis. D'autre part, un relevé trimestriel des études et rapports publiés par d'autres institutions est établi.

Presse

La presse est dépouillée quotidiennement; une revue de presse est diffusée par voie électronique et le Centre de Documentation fournit des articles de presse soit d'initiative, soit à la demande.

Communication

Responsable :
Nathalie BLANCHART

Graphiste - Assistante administrative :
Nathalie HOUNJE

Les publications, la communication digitale, l'organisation d'événements et les relations extérieures constituent les principaux axes de travail du Service Communication du CESE Wallonie. Outre la communication externe, le Service assure également le suivi des actions de communication interne.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire et les mesures adoptées. Celles-ci ont eu un impact sur les travaux du Service Communication, tant en communication externe (notamment sur l'organisation des événements) qu'en communication interne.

Communication externe

Publications

Revue Wallonie

Suite à une large réflexion menée en 2019¹, la revue Wallonie a fait l'objet d'une refonte, tant sur la forme que sur le fond. L'objectif était de répondre aux attentes des lectrices et lecteurs, définies notamment suite à une enquête de lectorat. Pour construire la nouvelle formule, il a été tenu compte de la majorité des réponses obtenues. Ainsi, au niveau de la structure, l'accent est mis sur les rubriques plébiscitées, telles que l'Invité et le Dossier, tout en continuant à présenter et à diffuser les travaux du CESE Wallonie dans l'espace "Actus" et en maintenant la rubrique "Livres".

La maquette, réalisée en interne, se veut résolument aérée et claire, pour assurer le plus grand confort de lecture possible.

La revue est imprimée en 1.200 exemplaires et diffusée auprès des membres de l'ensemble des instances du CESE Wallonie, des acteurs du monde politique, économique et de l'Administration, à la presse... Elle est également disponible en version PDF sur le site internet, dès la parution.

Deux numéros de la revue "nouvelle formule" sont parus en 2020 : en mai et en octobre.

Le numéro 144 est le premier numéro de cette formule entièrement renouvelée.



Rapport d'activité 2019



Le rapport d'activité 2019 a été élaboré par le Service Communication, avec l'appui et la collaboration de l'ensemble des Services et Secrétaires du Conseil. Il présente une synthèse des travaux menés en 2019 par le CESE Wallonie et les instances de la fonction consultative regroupées au Conseil.

L'année 2019 a notamment été marquée par les changements de composition et de dénomination du Conseil, par l'élaboration du Mémoire 2019-2024 du CESE Wallonie et des Pôles thématiques, par les concertations menées avec les Gouvernements ainsi qu'avec les autres organismes de concertation, par la remise d'avis tant par le CESE Wallonie que par les Pôles thématiques, Conseils consultatifs, Commissions d'agrément, par l'organisation d'événements et de journées de réflexion.

Une version imprimée du rapport d'activité est envoyée aux Parlement et au Gouvernement de Wallonie. Une diffusion par voie électronique est assurée auprès des membres de l'ensemble des instances du CESE Wallonie, des acteurs du monde politique, économique et de l'Administration ainsi qu'à la presse. Celle-ci a eu lieu le 4 juin 2020.

¹Voir Rapport d'activité 2019, p. 126.

Communication

Rapport d'évaluation de la Politique scientifique 2018-2019



Le Rapport d'évaluation de la Politique scientifique de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles 2018-2019 a été publié et diffusé le 10 décembre 2019. La mission d'élaboration de ce rapport, confiée précédemment au Conseil de la Politique scientifique, a été reprise par le Pôle Politique scientifique (voir également en page 40).

Le Service Communication a assuré la mise en page et la coordination de la diffusion de ce rapport.

Une animation vidéo a également été réalisée, qui propose une synthèse des principaux chiffres et des recommandations en matière de politique scientifique.

Evénements

Vœux du CESE Wallonie



La séance des Vœux a eu lieu le 27 janvier 2020 avec une conférence de Mme Sandrine DIXSON-DECLÈVE (Club de Rome), suivie d'un débat avec les Ministres Christie MORREALE et Philippe HENRY. Plus de 140 personnes ont participé à cette édition, qui a été organisée en présentiel.

Le numéro 144 de la revue Wallonie revient plus en détails sur cet événement, à travers l'article de la rubrique "Actus" mais aussi l'interview de Mme Sandrine DIXSON-DECLÈVE et le dossier consacré au Green Deal européen.

Séminaires/Webinaires thématiques



Le CESE Wallonie a décidé d'organiser un cycle de séminaires transversaux intitulé "La ville face aux défis du futur". L'objectif est de mener une large réflexion sur le thème de la ville dans ses différentes composantes et d'aborder les enjeux transversaux liés à cette thématique.

En raison de la crise sanitaire, le cycle de 4 séminaires thématiques sur les politiques de la ville, dont le démarrage était prévu le 13 mars 2020, a d'abord été décalé dans le temps. Quatre nouvelles dates ont été programmées : 25 septembre et 27 novembre 2020, 10 mars et 26 mai 2021. Au vu de l'évolution de la situation sanitaire, il a été décidé de revoir le mode d'organisation des séminaires et de ne pas les organiser en présentiel. C'est donc en format digital, sur la plate-forme Livestorm, que les webinaires ont eu lieu.

Une formation à l'utilisation de la plate-forme a été suivie par le Service Communication. Celui-ci assure la gestion de l'organisation globale de ces événements en ligne.

En 2020, les deux premiers webinaires ont été organisés ; un questionnaire d'évaluation a été envoyé après chaque webinaire. Les résultats de ces enquêtes ont permis d'adapter les programmes des webinaires de 2021.

Communication

25 septembre 2020 : la ville en réflexion



Participation

- 112 participants
- 45 personnes ont visionné l'enregistrement

Programme

Le webinaire a été consacré à la politique de la ville en Wallonie et son cadre général. La première partie a permis de faire le point sur les enjeux de la législature, la perspective de développement urbain (PDU), la mise en œuvre la politique de la ville en Wallonie. En seconde partie, plusieurs témoignages et expériences ont été présentés : la politique temporelle dans la Métropole européenne de Lille, les priorités de la politique de la ville en Flandre ou encore les actions des villes de Charleroi et La Louvière.

Le dossier du numéro 145 de la revue Wallonie (octobre) est consacrée au suivi de ce webinaire.

27 novembre 2020 : la ville en cohésion



Participation

- 117 participants
- 35 personnes ont visionné l'enregistrement

Programme

Dans la première partie du webinaire, les outils mis en place en Wallonie pour renforcer la cohésion sociale au sein des villes ont été présentés : les plans de cohésion sociale, d'une part, et l'Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux, d'autre part.

En seconde partie, plusieurs expériences concrètes ont été développées : la lecture genrée des espaces publics urbains en Ile-de-France, le parcours d'intégration des primo-arrivants en région bruxelloise, les projets développés à Liège pour renforcer la cohésion sociale ou encore les actions menées par l'Agence immobilière sociale de Namur.

Web'Actus du Conseil

Outre les séminaires/webinaires thématiques organisés 4 fois par an, il a été décidé de mettre en place des webinaires de manière plus régulière (1x/2 mois) pour faciliter le débat sur des thèmes d'actualité.



Le premier Web'Actu a eu lieu le 10 décembre 2020. Marek HUDON, Professeur à la Solvay Brussels School of Economics and Management (SBS-EM) de l'ULB, a donné une conférence sur la place des monnaies complémentaires en Wallonie.

Participation

- 89 participants
- 16 personnes ont visionné l'enregistrement

Communication

Communication digitale

Site internet



En 2020, l'actualisation du site internet a été réalisée de manière régulière ainsi que la diffusion de la newsletter externe annonçant les activités du CESE Wallonie

Sept newsletters ont été diffusées en 2020 : janvier, février, juin, juillet, septembre, octobre et décembre.

Communication des avis



Afin de renforcer la connaissance de la fonction consultative, il a été décidé d'élaborer une newsletter "Avis". Cette newsletter est distincte de la newsletter externe générale présentant l'actualité du Conseil.

Trois newsletters ont été diffusées : le 17 septembre, le 22 octobre et le 17 décembre.

Réseaux sociaux

La communication sur les trois réseaux sociaux (Twitter, LinkedIn, Facebook) a été poursuivie.

Le Service Communication est chargé de la mise en ligne des informations relatives à l'actualité du CESE Wallonie sur les réseaux sociaux : annonce des publications et avis rendus, événements, auditions lors des réunions des Commissions et Pôles, communiqués de presse, etc.



twitter.com/cesewallonie



be.linkedin.com/conseil-conomique-et-social-wallonie



www.facebook.com/cesewallonie

Animations vidéo

En 2020, trois animations vidéos ont été réalisées en interne et diffusées :

- Présentation du CESE Wallonie : diffusée en mars 2020.
- Impacts de la crise COVID-19 au niveau économique : diffusée début juillet 2020.
- Présentation du rapport d'évaluation de la politique scientifique 2018-2019 : diffusée le 10 décembre 2020.

Ces animations vidéos sont disponibles sur la page Youtube du CESE Wallonie.

Presse

Le Service Communication est chargé des relations avec la presse, qui se traduisent par l'envoi de communiqués, l'organisation de conférences de presse, la diffusion des publications, ainsi que les réponses aux demandes ponctuelles des journalistes par rapport aux sujets d'actualité.

En 2020, deux communiqués de presse ont été diffusés :

- le 14 juillet, sur l'avis du CESE Wallonie concernant "Get up Wallonia : 11 mesures prioritaires pour la relance" ;
- le 10 décembre, sur le Rapport d'évaluation de la politique scientifique 2018-2019.

Les publications, newsletters, invitations aux événements sont également envoyées à la presse.

Communication

Communication interne

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire et les adaptations nécessaires en termes d'organisation du travail et d'événements.

En outre, des changements ont également eu lieu au niveau de la direction du Conseil (voir également en page 11).

Newsletter

Sept numéros de la newsletter interne "Conseil & Vous" ont été diffusés au personnel en 2020.

Informations

Une série d'actions de communication interne ont visé à transmettre les informations au personnel concernant les mesures prises dans le cadre de la crise de la COVID-19 (slides avec les mesures prises, roll-ups, masques, etc).

Sondage

Afin de connaître les attentes en matière de communication interne et de formation, un sondage a été réalisé en octobre auprès de l'ensemble des membres du personnel. Neuf questions ont été posées en ce qui concerne les activités à organiser, sur le type d'informations souhaitées, sur l'idée de développer un réseau social interne ou encore sur les attentes en matière de formation.

Les actions de communication internes 2021 s'appuient notamment sur les résultats de ce sondage.

Événement

Fin 2020, la préparation de la fête du personnel a été assurée par le Service Communication. Celle-ci a eu lieu le 8 janvier 2021, avec un spectacle de magie en ligne. Chaque membre du personnel a également reçu un colis de produits locaux.

Rapport d'activité 2020

Editeur responsable

Luc SIMAR
Rue du Vertbois, 13c
4000 LIEGE

Rédaction des textes

Services du CESE Wallonie

Coordination

Service Communication
Nathalie BLANCHART

Mise en page

Service Communication
Nathalie HOUNJE

Photographies

Frédéric SÉRÉ
CESE Wallonie